



Le Perray

Porte de la forêt

en-Yvelines

www.leperrayenyvelines.fr

Infos

JUILLET AOÛT 2018



Fête Nationale

Retraite aux flambeaux et feu d'artifice

13 juillet

SOMMAIRE

> Pages 4-7

VIE MUNICIPALE

- Lettre du préfet
- Maladie de Lyme
- La Poste, horaires d'été
- Opération tranquillité absences
- Conseil municipal du 5 avril
- Conseil municipal du 24 mai
- Êtres à l'honneur
- Commerce local

> Pages 8-11

PARTICIPATION CITOYENNE

- Démocratie participative
- La Maison des Projets, ça continue



> Pages 12-13

VIE ÉCONOMIQUE

- Marchés de plein air
- Notic, une nouvelle marque de vêtements

> Pages 14-15

SMART CITY

- Une STation d'EPuration solaire : STEP by step...

> Page 16

CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT/TRAVAUX

- Collecte des déchets
- Fin des travaux du gymnase de la Grande Rue Verte

> Pages 16-17

CADRE DE VIE/SOCIAL

- Mijotons le lien social
- Sorties cinéma CCS
- Opération tickets piscine 2018
- Semaine bleue 2018

> Pages 19-24

ENFANCE/JEUNESSE

- Inscriptions scolaires - Rentrée 2018-2019
- Retour sur les activités ALSH
- les CP des Platanes en montagne
- Les CM2 découvrent la Loire et ses châteaux
- Festival de la Jeunesse
- Rencontre sportive CM2/6^e
- Programme activités de juillet
- Aide aux devoirs
- Uniday



> Pages 24-26

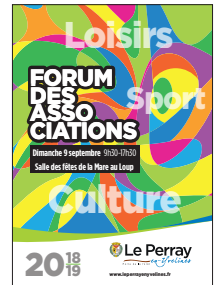
RETOUR SUR...

- Fête de la nature
- Fest Noz
- Exposition pastel
- Concert et auditions accordéon
- La Saint-Éloi

> Pages 26-29

À VENIR

- Forum des associations
- Visite des nouveaux habitants
- Fête Nationale
- Fa-Si-La-Canta en stage
- Stage de peinture
- Arts et loisirs
- Foire aux vêtements
- Concert "Imagine For Margo"



> Pages 30-31

VIE ASSOCIATIVE

> Page 32

MÉDIATHÈQUE

> Page 33

HISTOIRE

> Page 34

TRIBUNES LIBRES

> Page 35

ZOOM

- Portes ouvertes Maison des Projets

> Page 36

AGENDA JUILLET-AOÛT

État civil

Bienvenue à...

- ¶ BERTHE Téssa Saran le 1^{er} avril
- ¶ DEL CASTILLO Théo Sébastien Philippe, Daniel le 2 avril
- ¶ DATY Julia Eloïse le 4 avril
- ¶ BARRÉ Hugo Jean le 4 avril
- ¶ CHAGNEAU Robin le 13 avril
- ¶ MENDES PALMEIRAO Eva Marie Héleïenne le 14 avril
- ¶ CHASLES Emy Marcelle Renée le 2 mai
- ¶ HECQUET Amy Fadima Ganina le 5 mai
- ¶ KOFFI Eliam Amani le 6 mai
- ¶ COUSIN Mathilde Bénédicte Chantal, Justine le 6 mai
- ¶ PÉRES Thomas le 8 mai
- ¶ PIERROT Ambre Carole Muriel le 21 mai
- ¶ LE BIHANIC Inès Thérèse Clémence, Céleste le 28 mai

Oui !

- ¶ DE PALMAS Cyrille Rhodéric Ralph et DUBUISSON Sandrine Brigitte le 3 avril
- ¶ DE LIMA Stéphane et LACAILLE Kéziah Maeva le 7 avril
- ¶ LORIN Bruno René Raymond NIETO Maria Teresa le 20 avril
- ¶ N'GADI Chakire et NAI Coraline Marina le 27 avril
- ¶ DUMESNIL Geoffrey et FRANÇOIS Hélène Andrée le 28 avril
- ¶ SHAHAT Mohamed Mohamed Abdelmoneim et BEBOT Emilie le 12 mai

Ils nous ont quittés

- ¶ ABAOUI Bonzid le 2 avril
- ¶ LESACHÉ Suzanne Gillette le 6 avril
- ¶ MAM-LAN-FOUCK Philippe Alexandre le 7 avril
- ¶ GRIVEAU Michel André Constant, Marie le 7 avril
- ¶ COUVRET Marguerite Marie Andrée le 14 avril
- ¶ PANNIER Liliane Gilberte Andrée, Marcelle le 25 avril
- ¶ MALARD Lucien Eugène Maurice, Pierre le 26 avril
- ¶ LEMOINE Charles Ernest le 2 mai

ÉDITORIAL

Mesdames, Messieurs,

Pour réfléchir et imaginer ensemble ce que sera Le Perray dans la prochaine décennie, la commune a initié depuis quelques mois une démarche de participation citoyenne autour de l'aménagement de son territoire. Votre Municipalité a bien la ferme volonté de préserver sa qualité de vie et son environnement vert en lisière du massif forestier de Rambouillet. Cela toujours dans l'esprit du « bien vivre ensemble » au cœur du Parc Naturel Régional de la Haute Vallée de Chevreuse tout en répondant aux obligations de constructions qui sont faites afin d'éviter au mieux des pénalités ou plus grave, être classée commune carencée*.

Dans le cas d'une carence, il est important de noter la possibilité de reprise de la délivrance des autorisations d'urbanisme par le Préfet, sur tout ou partie du territoire de la commune défaillante, en substitution du Maire, ainsi que la reprise automatique par le Préfet du droit de préemption urbain de la commune dans le but de réaliser des logements sociaux. (Voir lettre du Préfet au verso de cette page).

Dans cet esprit, elle s'est dotée d'une Maison des Projets qui se veut être un lieu de rencontres, d'échanges et de débats, permettant à chacun d'entre nous, jeunes

et moins jeunes, de s'exprimer et ainsi de favoriser le lien social.

Cette démarche de participation citoyenne a pour ambition de mobiliser et d'impliquer les Perrotins ; elle s'articule autour de 5 grands axes : Information, Concertation, Décision, Action, Restitution.

- En ce qui concerne l'information, il s'agit de faire connaître aux habitants notre patrimoine naturel et bâti, ainsi que les futures opérations d'urbanisme, 21, rue du Rotoir, 79-79 bis rue du Moulin, Perche aux Mares, ou en cours de réflexions (bâtiment de la Poste, attractivité du centre-ville, mobilité alternative, liaisons douces...).

- Quant à la concertation, des rencontres et ateliers ont déjà été organisés au sein de la Maison des Projets sur ces différents sujets. Nous souhaitons évidemment vous y voir de plus en plus nombreux. Ces 2 premières étapes que nous souhaitons enrichissantes, serviront à orienter la décision finale. (Voir dossier Participation citoyenne en page 8-9).

En parallèle, une Analyse des Besoins Sociaux a été menée. Elle a permis entre autre de mettre en évidence la nécessité de renforcer, d'améliorer le lien intergéné-

rationnel, dans ce souci permanent du "bien vivre ensemble".

Ce "bien vivre ensemble" doit pouvoir s'appuyer sur le partage de valeurs, socle fédérateur, sur le dynamisme de nos associations, et elles sont nombreuses !

La rencontre avec nos amis allemands de Bellheim lors du week-end de l'Ascension participe à cette démarche. Elle permet d'étendre les échanges citoyens au-delà de nos frontières... en y associant de véritables liens d'amitié.

Entre Bellheim et le Perray, ce sera bientôt 1/4 de siècle où à chaque événement tant sur le plan national que communal nous avons pu sentir combien la ville jumelée prenait part à nos joies comme à nos peines.

Merci aux Présidents qui portent depuis tant d'années ces messages de paix et d'amitié.

Paulette DESCHAMPS
Maire du Perray-en-Yvelines



* Communes n'atteignant pas le taux de 25 % de logements sociaux et n'ayant pas suffisamment entrepris de démarches de rattrapage.

Le Perray Infos

Directrice de la publication: **Paulette DESCHAMPS**

Comité de rédaction: **Paulette DESCHAMPS, Véronique NITSCH, Philippe BRIET, Patricia LE DUC, Isabelle HATAT, Jean-Claude VIN, Amélie FILLAUDEAU, Caroline BERTHE.**

Impression, conception, réalisation: **Café Noir.** Distribution: **Créatif Diffusion**

Crédit photos: service Communication, associations perrotines, Café Noir.

Service Communication: 01 30 46 31 15 • E-mail: service.communication@leperray.fr

Tous les articles ou informations proposés à la parution sont à nous faire parvenir impérativement avant le 5 du mois précédant la sortie, par mail: publications@leperray.fr

Nous portons une attention particulière à la distribution du « Perray Infos ». Néanmoins, il se peut que certaines boîtes aux lettres soient omises. Nous vous remercions de nous en informer au **01 30 46 31 24** ou publications@leperray.fr

Nous vous rappelons que « Le Perray Infos » se trouve à votre disposition à l'accueil de la Mairie

ainsi qu'à celui de la médiathèque

et en téléchargement dès le 1^{er} du mois de sortie sur www.leperrayenyvelines.fr



Papier Coccoon
100 % recyclé.



HORAIRES D'ÉTÉ

La Mairie vous accueille du 1^{er} juillet au 25 août

- Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45-11h45 / 14h-17h
- Mercredi: 8h45-11h45.

Permanence du Maire

- Le vendredi: 10h-11h30 (pas de permanence en août)

La Mairie vous renseigne...

01 30 46 31 24

Mairie@leperray.fr

... et vous donne rendez-vous sur

www.leperrayenyvelines.fr

VIE MUNICIPALE



PRÉFET DES YVELINES

Direction départementale des Territoires

Service Habitat et Rénovation Urbaine
Politiques territoriales du logement

ARRIVEE LE
- 7 MARS 2018
MAIRIE DU
PERRAY-EN-YVELINES

Madame Paulette DESCHAMPS
Maire du Perray-en-Yvelines
Place de la Mairie
78610 LE PERRAY-EN-YVELINES

Ref: SHRU_PTL_20180201_Perray_017-19
P.J. : 2

Affaire suivie par : Annie GOUMIN
☎ : 01 30 84 31 45
✉ : annie.goumin@yvelines.gouv.fr

Versailles, le 02 MARS 2018

Madame le Maire,

Par courrier en date du 24 mai 2017, je vous ai informée que votre commune était désormais soumise aux dispositifs prévus aux articles L. 302-5 et suivants du Code de la construction et de l'habitation au titre de la loi « Solidarité et Renouvellement Urbains ».

Durant l'année 2017, une procédure d'inventaire a été effectuée et le 27 décembre dernier, je vous ai notifié 191 logements locatifs sociaux ouverts à la location au 1^{er} janvier 2017.

Je vous prie de trouver ci-joint en annexe :

- le détail du taux de logements sociaux évalué à 6,41 % au 1^{er} janvier 2017,
- le décompte des résidences principales fourni par la direction générale des finances publiques (DGFIP).

Conformément aux dispositions de l'article L. 302-8 du code de la construction et de l'habitation, l'objectif de réalisation pour la période 2017-2019 ne peut être inférieur à 33 % du nombre de logements sociaux nécessaires pour atteindre le taux de 25 % des résidences principales à horizon 2025. Il doit par ailleurs comprendre au moins 30 % de logements financés en prêts locatifs aidés d'intégration (PLAI) et au maximum 20 % de logements financés en prêts locatifs sociaux (PLS).

Ainsi, au regard de la situation de votre commune, je vous informe que, pour la nouvelle période triennale 2017-2019, votre municipalité doit réaliser les 2/3 de son obligation soit au moins 121 logements locatifs sociaux, comprenant au moins 37 PLA1 et au plus 25 PLS.

Mes services se tiennent à votre disposition pour toute demande de précisions sur ces dispositions.

Je vous prie d'agréer, Madame le Maire, l'expression de ma parfaite considération.

Le Préfet,

Rental à votre disposition
Bi Cordiales

Direction départementale des territoires des Yvelines, 35 rue de Noailles, BP 1115, 78011 Versailles cedex
Tél : 01.30.84.30.00 - www.yvelines.gouv.fr

Lettre de Monsieur le Préfet des Yvelines à l'attention de Mme le Maire, en date du 2 mars 2018

ARRIVEE LE
- 7 MARS 2018
MAIRIE DU
PERRAY-EN-YVELINES

CONSEIL DES RÉSIDENCES PRINCIPALES AU 1^{ER} JANVIER 2017

Données fournies par la Direction Générale des Finances Publiques (nombre de résidences principales au titre de la Taxe d'Habitation au 1^{er} janvier 2017) et transmises par la Direction Générale de l'Aménagement, du Logement et de la Nature :

COMMUNE	Le Perray-en-Yvelines					
	Ms (MA)	Appartements (AP)	Maisons Exceptionnelles (ME)	Maisons Partagées (MP)	Pièces Indépendantes (PI)	Maisons sur sol d'autrui (SM)
NOMBRE	2 094	888	0	0	0	0
TOTAL RÉSIDENCES PRINCIPALES	2 982					

À titre indicatif, pour permettre le rapprochement avec les articles fiscaux :

- Nombre d'articles de rôle taxés à titre principal comportant au moins un local : 2 962
- Nombre d'articles du rôle sans aucun local relevant des précédentes catégories : 11
- Nombre total d'articles de rôle de la taxe d'habitation principale : 2 973

Commune	Résidences principales au 01/01/17	Nombre de logements locatifs sociaux au 01/01/17 notifié à la commune	Taux de logements locatifs sociaux au 01/01/2017 en %	Nombre de logements locatifs sociaux correspondant à 25 % des résidences principales	Nombre de logements sociaux manquant pour atteindre 25 %
LE PERRAY-EN-YVELINES	2 982	191	6,41%	745	554

La Poste horaires d'été



La Poste du Perray-en-Yvelines sera fermée du 16 juillet au 4 août 2018. Durant cette période, l'offre de la Poste sera disponible dans le point de services suivant :

Bureau des Essarts-le-Roi

5, avenue de la Gare

78690 Les Essarts-le-Roi

Horaires : Lundi, mardi, jeudi :

9h-12h / 14h30-17h30

Vendredi : 10h-12h / 14h30-17h30

Mercredi et samedi : 9h-12h

« Opération tranquillité absences »



**En vacances en juillet ou en août ?
Pensez à vous inscrire à « opération
tranquillité absences ».**

Durant les mois de juillet/août la police effectue des rondes et vérifie chaque jour, à des horaires différents, le domicile des personnes inscrites à ce dispositif.

Les heures de passage sont enregistrées dans un fichier et un avis de passage est laissé tous les 2 jours dans les boîtes aux lettres.

Pour vous inscrire, rien de plus facile : il suffit de remplir une demande à la mairie.

L'intégralité des délibérations de ces conseils est affichée à l'entrée de la salle des mariages et consultable sur le site de la Mairie. Ont fait entre autres l'objet des débats :

Conseil municipal du 5 avril

Impôts locaux (avis d'impôt 2018)

Le conseil vote à l'unanimité le maintien, pour la quatrième année consécutive, des taux d'imposition des taxes d'habitation (soit maintien à 13.60 %), taxe sur le foncier bâti (soit 17.11 %), taxe sur le foncier non bâti (soit 50.54 %).

Subventions communales

Il est décidé de les verser :
- aux associations (loi 1901), à hauteur d'environ 94 923€, eu égard au rôle majeur qu'elles jouent dans la vie locale et à l'importance de la participation des citoyens à la vie de la commune;

- à d'autres organismes dont la Mission Locale (Portail d'insertion professionnelle des jeunes) et le Centre Communal d'Action Sociale, à hauteur de 236 686€ (subvention de fonctionnement & soutien financier pour le remboursement du prêt lié à la réalisation du pôle médico-social).

Budget 2018 - Commune, Assainissement, Logements communaux

Il s'agit du budget dit primitif dans la mesure où il peut

être ultérieurement ajusté (par un budget supplémentaire) ou modifié (budget modificatif).

Il prévoit tous les moyens financiers nécessaires à l'acquittement des dépenses obligatoires et à la réalisation des choix et projets du conseil municipal présentés et débattus le 8 mars 2018.

Pour rappel : (au budget communal) la poursuite de la modernisation des Parcours Professionnels, des Carrières et de la Rémunération avec l'augmentation du régime indemnitaire des agents de la filière technique (30 % de la masse salariale); le second gymnase, livré fin 2018; la nouvelle salle polyvalente (2019); la fin de l'aménagement de la salle des fêtes et de la rue de la Grimace; la refonte du site internet et l'ajout d'un portail services; l'accompagnement numérique des écoles; le changement de la chaudière à la médiathèque; la mise en place d'outils de pilotage des appareils consommateurs d'énergie pour la transition écologique (démarche ISO 50001) - (au budget assainissement): la mise en place de panneaux photovoltaïques à la station

d'épuration et l'élaboration du Schéma Directeur d'Assainissement. Vote à la majorité.

Vente de parcelles au 79 rue du Moulin

La commune avait acquis en 2017 cet ensemble de parcelles dans le cadre du droit de préemption urbain pour réaliser un programme de construction à même de répondre aux objectifs de la loi relative à la Solidarité et au Renouvellement Urbains (loi SRU). Parmi les projets présentés, la commission Urbanisme a choisi celui de la Société Coopérative d'Intérêt Collectif d'HLM Boucles de Seine. Le principe de cette cession doit être validé par le conseil municipal. Majorité.

Maintien du Centre Hospitalier de Rambouillet

À l'unanimité les élus considèrent comme indispensable le maintien de cet hôpital public. Il est demandé l'attribution de moyens exceptionnels, tant humains que financiers, afin de répondre à la nécessité, en matière de santé, d'une prise en charge à proximité pour notre population.

Conseil municipal du 24 mai

Mini-séjour - été 2018 - Accueil Jeunesse du Perray - participation financière de la commune

L'Espace Jeunes propose, pour 12 de ses adhérents de 11 à 17 ans, de partir cinq jours en juillet à l'Île de Loisirs de Buthiers. La commune prend en charge un pourcentage (de 30 % à 70 %), en fonction du quotient familial, du montant total du séjour des Perrotins. Le reste est

à la charge des parents. Les modalités de paiement de cette part restante sont adoptées à l'unanimité.

Tarifs 2018-2019 - Pass'Loisirs, Séjours et Aide aux devoirs - Accueil Jeunesse du Perray

Les tarifs, calculés en fonction des revenus et du nombre de personnes vivant au foyer, s'étalent sur cinq tranches tarifaires selon

le quotient familial. Celles de la restauration scolaire, du centre de loisirs et des études surveillées, votées lors du conseil municipal du 8 mars 2018, ont été relevées de 1,2 % pour la rentrée scolaire prochaine (La première tranche, par exemple, passera en septembre de 0€ à 506€ au lieu de 500€). Il s'agit d'aligner les tarifs de l'Espace Jeunes sur ces mêmes tranches. Vote unanime.

VIE MUNICIPALE

Êtres à l'honneur!

Impossible de ne pas remarquer son élégance: Gina est toujours belle, pomponnée et souriante! Elle possède le titre de dignité de doyenne dans le Comité de jumelage. Majestueuse, elle donne le bras à un autre noble, M. Ludwig Stahl, qui nous a fait l'honneur de sa visite lors du week-end de l'Ascension. Dix-septième Bellheimer Lord, il était accompagné du septième Lord, M. Paul Gärtner, actuellement maire de notre ville jumelle de Bellheim.

Mais d'où viennent ces lettres de noblesse et de quel privilège parlons-nous?



Tous les ans cinq à six millions d'amateurs de bonne mousse se rendent à l'Oktoberfest de Munich en Allemagne. Cette fête populaire, traditionnelle et ancestrale - elle a lieu depuis près de deux siècles - est mondialement réputée. Elle est plus connue en France sous le nom de fête de la bière.

Chaque deuxième week-end d'octobre, Bellheim célèbre elle aussi sa fête de la bière. Et chaque année, au lancement des festivités, elle intronise le nouveau Lord de Bellheim.

Celui qui accède à ce titre de noblesse a l'honneur de représenter la commune, sa brasserie et ses associations locales. Figure symbolique de l'identité et de l'appartenance à une même communauté, celle de la ville de Bellheim, le Lord est le garant de la tradition artisanale locale, la bière brassée à Bellheim depuis des décennies: la Bellheimer Lord-Pils. C'est elle qui est à l'origine du nom de son représentant.



Et l'habit fait aussi le Lord!

Le haut-de-forme parle de la noblesse, de la générosité et de la grandeur du breuvage d'orge.

Le monocle donne à voir clairement. Car il faut garder l'œil vif pour reconnaître en toute lucidité ce qui honore Bellheim. Les gants blancs symbolisent le tact et le doigté indispensables lorsqu'on œuvre pour le bien de tous.

La queue-de-pie fait de celui qui la porte l'ambassadeur de la communauté.

Le nœud papillon est au service de l'élégance et de la dignité. Devoir oblige!

Quant au clou d'argent, il est l'emblème de la famille du fondateur, en 1865, de la toute première brasserie de Bellheim: M. Johann Karl Silbernagel. La traduction mot à mot de ce patronyme est en effet: M. Jean-Charles Argent-clou. Sur ce blason en petit clin d'œil mais de belle taille sont inscrits tous les noms des Lords.

Vous voulez leur faire honneur? Il ne vous reste plus qu'à tremper vos lèvres dans le nectar brassé ou tenter d'approcher l'élégance de Dame Gina!

Commerce local

La mairie et l'Association des Commerçants et Artisans du Perray-en-Yvelines (ACAPY) ont multiplié les initiatives pour le sauvegarder, chacun avec ses convictions et possibilités.

« Un commerce qui ferme, c'est un lieu de vie qui disparaît »
(Perray-Infos d'octobre 2005)

Depuis plus de 15 ans, bien avant 2005, vos élus s'inquiètent du devenir des petits commerces de proximité et tentent de le soutenir. L'enjeu est capital. Au-delà de la préservation de l'activité économique, c'est celle de toute la vie locale, sa qualité, la convivialité, la dimension humaine et sociale qui est en cause. Or le « Bien vivre ensemble » est au cœur du programme de votre Maire.

Aussi face aux fermetures successives des commerces, la municipalité n'a-t-elle pas hésité à utiliser le **droit de préemption urbain** : la commune s'est substituée aux acquéreurs lors de la cession du local de la boucherie en 2004, celui de la maison de la presse en 2005 et a racheté tout dernièrement le bâtiment de la poste. L'acquisition de ces biens immobiliers nécessite **de gros investissements financiers** - La Communauté de Communes des Étangs avait pour ce faire mis en place un « fond de concours exceptionnel » - L'investissement ne s'arrête cependant pas à l'achat. Il faut rénover l'intérieur et l'extérieur, toiture comprise, sans oublier de remettre aux normes les accès...Le tout de façon échelonnée et réfléchi dans le respect de l'équilibre budgétaire.

Par ailleurs et sans attendre la fin des travaux il faut trouver un repreneur du fonds de commerce. Ce qui n'est pas chose aisée ! La ville pratique alors **une politique de loyer modéré** pour attirer et garder ses commerçants. La Chambre de Commerce et d'Industrie est bien sûr sollicitée. Mais entre les données financières, les obligations légales et les propositions d'ouverture, il est parfois très difficile d'aboutir dans le sens souhaité. Un compromis s'impose. C'est ainsi qu'un

fonds commercial devient un fonds mi artisanal mi- commercial.

Le développement de l'économie perrotine passe par un deuxième volet non moins important : **l'information et la communication**. Depuis plus d'un an le Perray-Infos comprend une rubrique « vie économique » et présente une entreprise locale. Les nouveaux commerçants font quant à eux depuis longtemps l'objet d'un article. Tout dernièrement vous avez pu noter l'installation d'une ressourcerie et d'une épicerie participative dans l'ancien centre de tri postal.

Enfin pour **animer le centre-ville** et le rendre plus attractif, la mairie organise des événements festifs ponctuels : animations de Noël, fêtes de la Saint-Éloi, de la musique, manèges, brocantes, marché (...) sur la place centrale et le champ de foire.

Les commerçants et artisans eux-mêmes y prennent une très large part.

« Dynamiser le centre ville »

Tel est le leitmotiv de l'ACAPY. N'est-ce pas là le principal remède à la désertification du petit commerce local ?

L'association prenait un nouvel essor en mars-avril 2010, elle comprend à l'heure actuelle **une trentaine de membres** et a à cœur d'organiser diverses animations dont la fameuse chasse à l'œuf au moment de Pâques. Le succès est au rendez-vous (près de 250 enfants ont participé) mais la fréquentation des petits magasins reste faible.

Force est de constater que la problématique demeure...Toutefois de nouvelles initiatives se bousculent. Les lignes bougent en dehors des réseaux classiques. Les circuits courts s'organisent.

Les expériences de consommation collaborative s'emballent sur le « cultivé-fait maison », les achats groupés, les marchés collaboratifs et participatifs. Dans un souci de consommer plus responsable et plus local, certains consommateurs font aujourd'hui machine arrière et plébiscitent un retour aux sources dans la société de consommation de demain. **Les habitudes des Français en matière de commerce seraient-elles en train de changer ?** Le commerce de proximité se redessinerait-il différemment ?

Et s'il fallait juste entendre ce que vous avez à nous dire ? Alors prenez la parole dans le prochain Perray Infos !



PARTICIPATION CITOYENNE

Démocratie participative

Depuis 2016 et dans le cadre des grands projets portés par la commune, la question de la participation citoyenne devient essentielle. En effet, identifiée comme outil supplémentaire de communication et de concertation, la majorité municipale souhaite la développer et ce afin d'impliquer pleinement les habitants et citoyens dans la vie de notre commune.



Contexte

Des engagements ayant pour ambition le développement de la participation citoyenne ont déjà été pris par votre municipalité, notamment lors de la signature de la Charte Eco Quartier (2017) dans laquelle était confirmée la volonté d'« inscrire tous les futurs projets d'aménagement d'envergure dans le respect des objectifs définis par la Charte Eco quartier », avec pour impératif la **mobilisation citoyenne** d'une part et la **prise en compte des pratiques des usagers** d'autre part.

En amont, l'appel à projet régional *100 quartiers innovants et écologiques* (2016), mettait quant à lui en avant l'objectif de la commune d'« optimiser les services aux citoyens et leur participation pour procéder à une véritable gouvernance participative de la ville » en développant notamment la **participation et l'action citoyenne au cœur des nouveaux usages de la ville**.

En début d'année, la commune s'est dotée d'un nouvel espace dédié à l'information, à la concertation et à la participation. C'est avec l'ouverture de la **Maison des Projets** le 27 janvier dernier que s'illustre pleinement la volonté de l'équipe municipale d'associer les habitants aux grands projets de la commune en les invitant à s'exprimer sur les nombreux sujets d'intérêt pour la ville. Qu'il s'agisse de la protection de notre environnement, du vivre ensemble, de la mobilité, ou encore de l'énergie, nous espérons pouvoir réfléchir avec vous sur ces grandes thématiques, nécessairement au cœur de tout projet d'aménagement du territoire.

Le travail réalisé sur le sujet par les services de la Mairie a déjà permis de faire émerger deux problématiques touchant la

participation citoyenne. Afin d'atteindre les objectifs que nous nous fixons aujourd'hui, il s'agira d'une part de **repenser notre communication** (canaux et niveaux d'information) pour une meilleure appropriation des projets en proposant de nouveaux moyens de communication et en renforçant la dimension collaborative pour un échange d'informations optimal.

D'autre part, il sera indispensable de **définir un cadre (fonctionnement) permettant la mise en place de la démarche participative** avec l'élaboration d'une charte favorisant l'implication des citoyens dans la vie de la commune et permettant d'enrichir et alimenter la réflexion des élus autour des grands projets d'aménagement notamment.

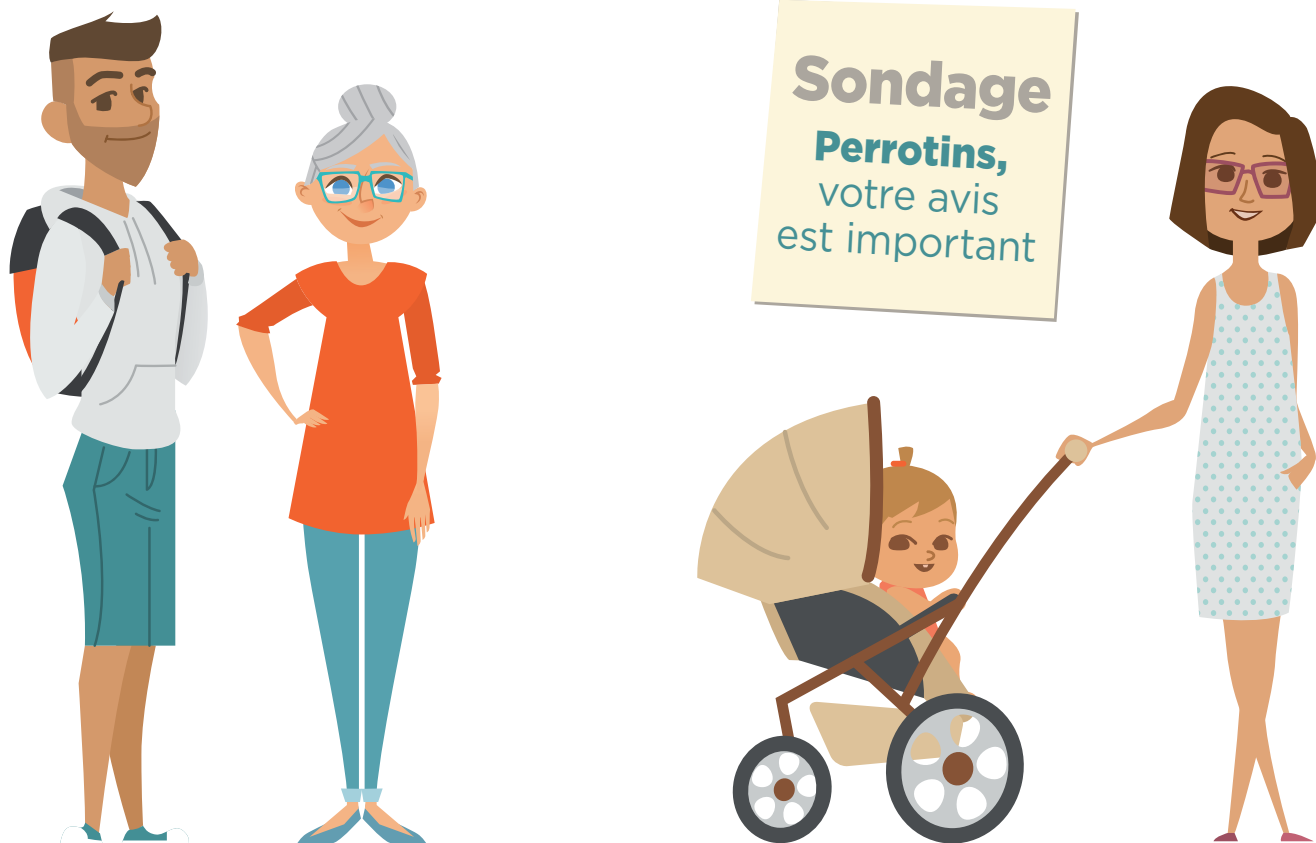
La démarche

Les grands principes de la participation citoyenne, ou plus largement de la démocratie participative s'appuient notamment sur une **information complète, objective**

Définition

La participation citoyenne regroupe **l'ensemble des dispositifs mis en place qui visent à assurer une forme de participation des citoyens** (soit qu'ils aient pris la parole de leur propre initiative soit qu'ils aient été sollicités pour le faire) combinés à des **organisations de la société civile dans le processus décisionnel de politiques publiques**. L'idée sous-jacente est la construction d'une réponse collective à des questions particulières d'intérêt général.





et accessible (*transparence dans l'information et la communication autour des projets*), une **action dans la durée** (*implication régulière et durable des citoyens*), une **diversité des moyens** d'information et de consultation (*variété et adaptabilité des moyens de communication*), une **ouverture et équité face à la diversité** des points de vue (principes de concertation) et enfin une prise en compte de la participation dans la décision (*niveau de participation des citoyens et évaluation*).

Première étape: définir ensemble les moyens d'expression à votre disposition

Dans un premier temps, il nous est apparu essentiel de s'adresser à l'ensemble des habitants de la commune afin de recenser leurs attentes sur les formes/outils de participation à proposer dans le cadre de la démarche participative.

En effet, vous questionner sur le sujet nous permettra d'obtenir de véritables éléments de réponse sur **un sujet sur lequel vous êtes les premiers concernés**. Quels sont les outils les mieux adaptés? À quelle fréquence souhaitez-vous être sollicités? Sur quels thèmes avez-vous envie de vous exprimer? Autant de questions sur lesquelles nous vous invitons à nous faire un retour.

Pour ce faire, **un sondage vous sera proposé à partir du 1^{er} septembre et pour une durée de 2 mois** (voir calendrier plus bas*) par le biais de multiples canaux (document téléchargeable sur le site de la ville, mis à disposition dans toutes les structures municipales, sondeurs présents lors événements majeurs, Forum, etc.). Nous vous invitons à vous exprimer sur ce point essentiel, qui nous permettra de proposer des outils pertinents, qui garantira une expression plus équitable et qui facilitera, nous l'espérons, votre implication.

L'objectif de cette première étape consistera en l'analyse de vos retours (outils de participation privilégiés) afin de faciliter les décisions/choix qui permettront d'élaborer la charte de participation correspondant aux besoins réels du territoire (plus d'infos dans les Perray Infos à suivre).

*Le calendrier

Le questionnaire pourra être retourné en Mairie (Service Communication) du 1^{er} septembre au 1^{er} novembre. L'analyse des données se fera dans le courant du mois de novembre et le choix des outils à mettre en place sera décidé avant la fin de ce même mois. La fin d'année 2018 sera consacrée à l'élaboration des grands chapitres de la charte de participation citoyenne qui vous sera présentée en 2019.

Plus d'infos :
service.communication@leperray.fr
 Tél. 01.30.46.31.15

PARTICIPATION CITOYENNE

La Maison des Projets, ça continue !

La seconde programmation bimensuelle de la Maison des Projets a regroupé près de 10 activités sur les mois de mai et juin dernier.

Les thématiques environnement, climat et énergie étaient à l'honneur avec des contenus variés, adaptés aux différents publics reçus.

Un grand merci aux partenaires ayant contribué à enrichir ce programme. Retour sur les événements ayant déjà eu lieu...

Vendredi 27 avril Innovation ouverte (2)

Cet atelier réalisé en partenariat avec SmartUse et les étudiants de l'Institut Léonard de Vinci a permis d'échanger de manière participative sur une vision partagée de la commune en 2021. Cette vision, déclinée année par année, a fait émerger 3 axes de réflexion (vivre ensemble ; valorisation du patrimoine naturel et bâti ; aménagements supports et associés au développement territorial durable) sur lesquels l'équipe municipale se positionne dès aujourd'hui et dans le cadre des grands projets d'aménagement de la commune.



Samedi 28 avril Accueil libre Permanence de la Maison des Projets & Autoréparation

Quelques personnes ont visité la Maison des Projets à l'occasion de l'atelier proposé en collaboration avec Lab'Transition et ayant pour objectif la réparation d'objets par le biais de la mise en commun des compétences. Chaque visiteur arrivé avec un objet qui ne fonctionnait plus est finalement reparti avec du matériel remis en état. La démarche fonctionne et les personnes profitent de cette occasion pour découvrir la Maison des Projets.

Samedi 12 mai « Alerte au climat » - « Énergies renouvelables : le bouquet gagnant »

Avec près de 20 personnes présentes l'atelier a été un succès : une conférence très intéressante lors de laquelle les enjeux du dérèglement climatique ont été abordés de façon scientifique (mais compréhensible de tous), brute et sans détour. Un public très intéressé et une envie d'agir, pour preuve, le débat intense qui s'en est suivi. En parallèle, l'exposition présentée a également été saluée par les personnes présentes et a étayé les propos du conférencier, Monsieur Alain Lagrave.



Samedi 19 mai Atelier confection de Tote-Bag et sac à vrac

Avec pour concept la fabrication/customisation de sacs réutilisables à partir de matériaux de récupération, cet atelier a réuni un petit nombre de fashionistas présent, celles-ci ont tout de même confectionné trois Tote-bag chacun permettant de repartir avec leur sac personnalisé et réutilisable.



Mercredi 23 mai Atelier domotique et gestion d'un logement connecté

L'atelier a finalement eu lieu à la Paris - La Défense

L'atelier a permis à des étudiants de l'Institut Léonard de Vinci de qualifier des propositions de services qui ont été présentées lors de la restitution du 21 juin dernier. Les travaux ont notamment porté sur un réseau social d'échanges et de partage pour le quartier de la Perche aux Mares et un système de crédits verts accompagnant les dispositifs de production d'énergie et d'efficacité énergétique des bâtiments.

Nous vous invitons à venir assister aux travaux des étudiants sur le Perray le 21 juin à 14h à la salle des Granges.

Samedi 26 mai Fête de la nature

Profitant de l'évènement national, cet atelier proposé par la ville, en partenariat avec plusieurs structures municipales, associatives et intervenants extérieurs, a rassemblé un public familial au sein du Parc municipal. Au-delà des stands ludiques sur le thème du sol (thème national de la Fête de la Nature 2018), un stand Maison des Projets a permis aux participants de se familiariser un peu plus avec la structure, qui proposait pour l'occasion une exposition sur les éco-gestes.





Atelier éco gestes Exposition et jeux de société

Un atelier qui a fait l'unanimité auprès du public visé : les enfants, curieux et intéressés, ont posé beaucoup de questions. Ils auront appris que de petits gestes du quotidien pouvaient impacter notre environnement. Les jeux de société présentés ont enthousiasmé les enfants qui se sont familiarisés de manière ludique à la problématique du tri et du recyclage.

Samedi 9 juin Logements passifs : le futur de l'habitat

Des soucis techniques nous ont contraints à devoir reporter la visite prévue des 3 logements ainsi que les échanges en aval autour des aides financières et fiscales dédiées à l'amélioration et/ou la rénovation énergétique de l'habitat. Une animation sera donc organisée dans une prochaine programmation.

Samedi 16 juin À la découverte de l'Epi'Plette

Pour cette première présentation de l'activité au grand public, l'épicerie participative l'Epi'Plette proposait un stand dans le cadre de l'exposition artisanale de la Saint Eloi. Autour du stand, plusieurs bénévoles et autres curieux intéressés par cette démarche originale se sont réunis pour déguster quelques produits proposés par l'épicerie et échanger sur les critères de choix des produits (producteurs de proximité, labellisés, etc.). Les adhérents présents en ont profité pour rappeler les conditions d'adhésion en insistant sur l'approche sociale et solidaire du projet.



La Maison des Projets est un espace d'information, de communication mis à votre disposition. N'hésitez pas à nous contacter ou à venir nous rencontrer lors des prochaines ouvertures.

Maison des Projets 5, rue de l'Église
service.communication@leperray.fr
 01 30 46 31 15
www.leperrayenvelines.fr

Programme



la Maison
des Projets

Juillet

Samedi 7 juillet - 10h30-18h

« Coo'Perray »

La Maison des Projets lance « Coo'Perray », une journée d'animations dans le cadre des portes ouvertes de la structure.

Cette journée que nous souhaitons renouveler chaque année dans le cadre de la programmation permettra de faire découvrir la Maison des Projets à ceux qui ne la connaissent pas encore lors d'un événement festif et convivial au cours duquel seront proposés de nombreux ateliers et animations en partenariat avec les acteurs locaux du développement social, solidaire et durable.

Ouvert à tous

En partenariat avec le collectif Ressources&Vous, l'Epi'Plette et le Comité des Fêtes du Perray.

Détail du programme page 35.

*Plus d'infos auprès du service communication de la Mairie
service.communication@leperray.fr
 01 30 46 31 15*

La Maison des Projets ne proposera pas de programmation bimensuelle pour la période estivale, cependant, elle sera ouverte ponctuellement en juillet et août pour vous accueillir lors de plusieurs ateliers proposés par notre partenaire Lab'Transition.



Juillet

Mercredi 18 juillet - 18h-22h

Répare vélo

Jeudi 19 juillet 18h-22h

T'es cap de Réparer ?

Août

Samedi 18 août 9h-13h

Répare vélo

Samedi 18 août 14h-18h

T'es cap de Réparer ?

Lundi 20 août 18h-22h

T'es cap de Réparer ?

Mercredi 29 août 18h-22h

Répare vélo

Jeudi 30 août 18h-22h

T'es cap de Réparer ?

Gratuit

Contact : Jean-Paul Boiselet - 06.7.62.51.48

jpl@boiselet.fr - www.lab-transition.fr

Retrouvez les prochains ateliers de la Maison des Projets dans le Perray Infos de septembre/octobre prochain. Les thématiques environnement et mobilité y seront notamment abordées.



VIE ÉCONOMIQUE

Marchés de plein air Place de la Mairie

À présent nous le savons tous, manger sain et équilibré et surtout le « fait-maison » sont la base d'une bonne santé. Faire son marché n'est pas forcément synonyme de corvée, cela peut être un véritable moment de plaisir et de convivialité.



Le vendredi matin et le mercredi toute la journée un marché est installé Place de la Mairie.

Des fruits, des légumes, de la viande et du poisson frais, du fromage, du miel, des confitures... tous ces produits sont disponibles sur votre marché.

Chez PRIMCOUP vous trouverez un vaste choix de **fruits et légumes frais** avec des arrivages qui varient selon les saisons.

Davy Colin, le **fromager** a son étal tous les vendredis mais également tous les mercredis matins. Bien que Perrotin, sa famille réside dans le Calvados où il va toutes les semaines chercher les produits fermiers qu'il vend sur les marchés. La confiture est faite « maison » par sa propre mère,

les **œufs de poules élevées en plein air** viennent de l'Eure-et-Loir.

Sébastien Thirouard est **charcutier et volailler**. Ses produits sont de proximité puisqu'ils sont produits à la ferme de La Belvinière en Eure et Loir.

La **poissonnerie** Chapelle est également présente au Perray depuis 45 ans et a ses fidèles clients.

La Ferme d'Harleville, près de Gallardon, vous propose deux fois par an ses **plantes d'été** de mai à fin juin et les fleurs à planter à l'automne (pensées, primevères etc...) au mois d'octobre.

Le mercredi toute la journée de 8h à 19h « les Grands Primeurs » vous proposent un grand choix de **fruits et légumes**.



Un marché de plein air, c'est sentir le parfum des fruits, choisir ses légumes, échanger des recettes et des nouvelles en attendant son tour pour se faire servir, se laisser aller à l'inspiration du moment pour élaborer tranquillement ses repas de la semaine. Quel que soit le temps et toute l'année ces commerçants sont présents.

Notic Victor, ado et déjà entrepreneur

Entretien avec ce Perrotin calme et discret qui, malgré son jeune âge (né en 2001 et lycéen en classe de 1^{re} au Lycée Bascan de Rambouillet) gère déjà depuis un an sa propre marque de vêtements : **Notic**.

Victor, comment cette idée de devenir autoentrepreneur t'est venue? Avoue qu'on a du mal à imaginer qu'à 17 ans à peine tu mènes déjà de front tes études et les exigences d'une gestion d'entreprise!

- Depuis tout petit j'aime créer, dessiner des logos, imaginer des graphismes pour mon plaisir. Un jour j'ai réalisé cette typographie qui m'a plu et j'ai décidé de la poser sur un tee-shirt pour voir si ça allait plaire autour de moi. Comme les réactions ont été positives j'ai eu l'idée de me lancer dans ce projet.

Bon, d'accord, mais passer de l'idée à la réalisation de ton projet cela n'a pas dû être facile?

- Toutes les démarches m'ont pris un bon mois. J'ai commencé à faire une étude de marché sur les autres marques « indépendantes ». J'ai vu ce qui se faisait ou non, ensuite il a fallu que je trouve un atelier et c'est ce qui a été le plus long. En effet chaque atelier a ses avantages et ses inconvénients, pour finir j'ai dû faire un gros travail de documentation pour trouver des fournisseurs textiles. Je me suis renseigné sur les différentes qualités de textiles, les coupes et la durée de vie du produit.

- Puis j'ai cherché sur internet une entreprise qui accepterait de travailler avec moi à flux tendu, c'est-à-dire avec peu de stock. Comme tous les jeunes de mon âge mes moyens financiers étaient très réduits, je n'avais que quelques économies.

- Il ne me restait plus qu'à créer mon site internet et j'ai lancé ma marque.

Tu avais donc tout juste 16 ans? Quelle a été la réaction de tes parents?

- Ils savaient déjà que je créais des visuels sur mon ordinateur pour « m'amuser » mais sans fins réelles, quand je leur ai montré le résultat sur un tee-shirt ils ont trouvé ça formidable et ils m'ont soutenu. C'est ainsi qu'en 2017 je me suis mis à concevoir la collection Automne-Hiver 2018. Le succès ayant été au rendez-vous, je continue l'aventure en lançant ma prochaine collection avec de nouveaux modèles!

Tu conçois les graphismes chez toi sur ton ordinateur, tu traites directement avec les fournisseurs, mais il y a toute la partie communication, suivi des commandes, gestion des stocks, qui s'en occupe?

C'est moi! Je fais tout... J'ai lancé ma marque via les réseaux sociaux, c'est ainsi que je me suis fait connaître et je ne vends que sur internet ce qui me permet de



travailler de chez moi lorsque je ne suis pas au lycée.

Je voudrais rajouter que pour chaque nouveau modèle c'est moi qui choisis où placer le visuel: devant, dans le dos ou sur les manches.

En dehors de tes études et de ton entreprise, il ne te reste certainement plus beaucoup de temps pour pratiquer une activité sportive ou autre?

Ah mais si! Je pratique le basket depuis 11 ans maintenant et j'aime faire de la compétition! Je pense que c'est cet esprit de compétition, bien ancré dans ma tête depuis que je suis petit qui m'aide pour ce projet car sans ambitions on n'arrive pas à grand-chose...

Une dernière question: pourquoi Notic?

D'origine bretonne j'aime tout ce qui rappelle la mer!

Pour en savoir plus:
www.noticclothing.com



Jeunes, vous avez un projet? Faites comme Victor, osez entreprendre!

N'hésitez pas à contacter la structure Espace Jeunes/AJP qui pourra vous conseiller, vous accompagner et vous diriger vers les bons interlocuteurs (contact en page 23)

SMART CITY

Une Station d'EPuration solaire : STEP by step*...

Une station optimisée

Depuis plusieurs années notre ville s'est résolument engagée dans une logique de réduction de ses consommations d'énergies. La Station d'épuration des eaux usées du Perray (STEP) n'échappe pas à ce principe.

Déjà modèle dans sa conception et la qualité de ses rejets, notre STEP agrandie en 2014 et ayant obtenu le label "Eco Step", entre dès maintenant dans une nouvelle phase d'économie.

L'un des principaux postes de dépenses de notre station est l'électricité.



Le principe même de traitement des eaux usées fait appel à des agitateurs, surpresseurs, pompes diverses et nombreuses etc... Autant d'équipements électriques qui fonctionnent en quasi permanence pour vous assurer un service optimum. La consommation électrique de la station est variable selon les mois de l'année, et sa consommation totale est stable autour de 220.000 Kwh par an/7.000 habitants. (À comparer aux 4.717 Kwh de consommation moyenne pour 2017 d'un foyer Français, soit 53 foyers).

Comme pour tout foyer, la meilleure économie en matière électrique est la non consommation ou la réduction des consommations, L'ensemble des équipements de notre station est déjà optimisé, et bénéficie des meilleures normes, il n'y avait donc que peu d'économie à réaliser sur ce point.



Les 72 panneaux photovoltaïques déjà installés sur la toiture du CTM (centre technique municipal) à la Mare au Loup.



Le Photovoltaïque en complément du réseau

Si nous ne pouvons trop agir sur la consommation de la station, reste la solution d'agir sur ce que nous consommons, l'électricité. À l'identique de ce que nous avons déjà réalisé à la Mare au Loup, nous avons donc décidé de compléter l'apport électrique du réseau Enedis par notre propre production locale d'électricité photovoltaïque. C'est ainsi que nous sommes en train de

déployer 66 panneaux sur les toits plats de notre station. Les travaux de préparation et d'installation pour cette première étape ont eu lieu sur une semaine dans le courant du mois de juin dernier.

Toute l'électricité fournie par ces nouveaux équipements sera directement autoconsommée sur place, réduisant d'une part notre facture énergétique et d'autre part notre impact environnemental.

* STEP : Station d'Épuration du Perray-en-Yvelines; step by step (anglais) : pas à pas.



Les démarches Smart Village sont réalisées dans le cadre du programme "Village+" soutenu par la région Île-de-France.



Ces premiers panneaux seront complétés par d'autres (centrale au sol et ombrière solaire) pour arriver au cours de cette année à une centaine. Chaque panneau de 300 watts (Whc) produisant au Perray en moyenne 312 Kwh/an, c'est 31 000 Kwh soit 14 % de la consommation qui pourront être économisés.

Le coût des équipements photovoltaïques ayant fortement diminué ces dernières années, et la durée de vie des panneaux étant de plus de 20 ans, l'opération est financièrement intéressante pour la collectivité.

Il faut souligner que le déploiement des panneaux a été en grande partie réalisé par les agents de nos services techniques et assainissement. Ce qui favorise encore le bilan économique de l'opération.

Et après

Il sera difficile d'aller plus loin que nos 100 panneaux sur l'espace de la STEP, nous n'aurons pas les surfaces suffisantes. C'est pour cela que nous étudions la mise en place d'une chaudière biomasse bois qui pourrait produire elle aussi une électricité locale et durable... de jour comme de nuit. Plus d'infos à suivre dans les prochains Perray Infos...



**Station d'Épuration
du Perray-en-Yvelines (STEP)**
Rue d'Auffargis
78610 Le Perray-en-Yvelines
Tél. 01 34 84 19 94

step.perray@orange.fr

(Visite de la station possible pour les groupes, sur demande).



CADRE DE VIE/ENVIRONNEMENT

Rappel : dates de collecte des déchets

DÉCHETS MÉNAGERS

Prochains ramassages :

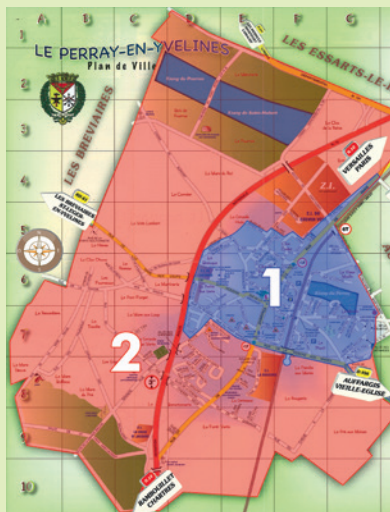
- **Ordures ménagères** : tous les vendredis matin
- **Emballages** : un lundi sur deux l'après-midi :
lundi 9 et 23 juillet, 6 et 20 août
- **Verre** : Zone 1 (verte) : lundi 30 juillet
Zone 2 (violette) : mardi 31 juillet



DÉCHETS VERTS

Prochains ramassages :

- **Le Perray 1** : les mercredis 4 et 18 juillet, 1^{er}, 15 et 29 août
- **Le Perray 2** : les jeudis 5 et 19 juillet, 2, 16 et 30 août



Retrouvez toutes les dates de collecte sur le site de la ville :
www.leperrayenyvelines.fr > *Votre quotidien* > *Propreté*
et sur le site du Sictom :
www.sictomregionrambouillet.com

CADRE DE VIE/TRAVAUX

Gymnase, Grande Rue Verte - mai 2018



Vers la fin des travaux du nouveau gymnase de la Grande Rue Verte

Après un an de travaux ce sont à présent les aménagements intérieurs qui vont commencer. Situé Grande Rue Verte, ce bâtiment est un des tous premiers gymnases en France à énergie positive (de type BEPOS)*.

La municipalité a pris la décision de construire ce deuxième gymnase pour désengorger celui du centre ville qui arrivait depuis quelques années à saturation.

En effet la ville avait de plus en plus de mal à répondre aux attentes des associations sportives, très dynamiques et de plus en plus nombreuses. En outre ces salles, et notamment le gymnase, sont également fréquentés par les deux écoles élémentaires du Perray qui ont parfois du mal à trouver des créneaux pour que les enfants puissent faire régulièrement du sport.

La municipalité a toujours soutenu son tissu associatif quel qu'il soit (sportif, culturel, social). Consciente que la pratique régulière d'un sport participe au bien-être et à la bonne santé de tous, voilà pourquoi il était devenu urgent de lancer cette construction.

L'ancien gymnase continuera à fonctionner mais le nouveau, de part ses dimensions, sera susceptible de recevoir des compétitions de niveau régional.

Ce gymnase est composé :

- D'un hall d'accueil pouvant contenir 82 personnes.
- D'une salle multisports de 1100m² (pouvant accueillir 330 personnes) essentiellement conçue pour la pratique du basket, du hand-ball, du volley, du badminton et accessoirement du foot en salle.
- D'une salle polyvalente d'environ 80 m² (pouvant accueillir 78 personnes) destinée principalement (mais pas uniquement) à la pratique de la danse et du yoga.



Les travaux devraient être complètement terminés en fin d'année 2018 et les associations pourront l'utiliser début d'année 2019.

Dans un contexte énergétique en forte évolution à l'échelle locale, et conscient des enjeux socio-économiques actuels, techniques et financiers, la mairie du Perray-en-Yvelines souhaite renforcer et affirmer ses compétences dans la transition énergétique de son territoire et notamment par le biais de la création de bâtiments à haute performance environnementale (énergie positive, basse consommation, passif...), qui intégreront une production décentralisée, une redistribution locale et une consommation raisonnée de l'énergie.

C'est dans le cadre de cette politique énergétique volontariste que le projet du nouveau gymnase possèdera le label BEPOS. Ce dernier permet d'intégrer des critères de performances et de satisfaire

les enjeux de sobriété énergétique, de qualité de vie et d'urbanisme intégrés le nouveau gymnase à énergie positive et bas carbone.

Les exigences du label BEPOS

La conception d'un bâtiment à énergie positive (BEPOS) reprend les grands principes de la maison écologique en y ajoutant des éléments importants de production d'énergie :

- Une isolation thermique renforcée
- Une parfaite étanchéité à l'air. La suppression des ponts thermiques et une bonne isolation thermique par l'extérieur
- Un système de ventilation (VMC double flux) avec échangeur thermique
- Une captation optimale de l'énergie solaire
- Une faible consommation des appareils électroménagers (classe AAA+)
- Un système de récupération et d'épuration naturelle de l'eau de pluie.

*Bâtiments à Énergie Positive (BEPOS)

CADRE DE VIE/SOCIAL



Mijotons le lien social

Dès le mois de septembre 2018, le CCAS organisera des sorties gastronomiques mensuelles en partenariat avec le restaurant « N°28 ». Ces sorties seront ouvertes aux résidents de la RPA mais également au public de manière générale. Elles permettront alors d'encourager le lien social qui est une des priorités du CCAS.

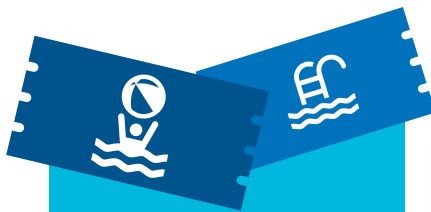
Prochaine sortie : le jeudi 20 septembre.

Informations et inscriptions à partir du 5 septembre.



Sorties cinéma du CCAS

Tous les mois, le Centre Communal d'Action Sociale de la commune propose des sorties cinéma pour lesquelles le transport est assuré par la Mairie (prix de la place : 4,50€). Pour participer, pensez à vous inscrire ! Date de la prochaine séance : Lundi 9 juillet, inscription du 2 au 6 juillet. Dans la limite des places disponibles.



Opération tickets piscine 2018

Comme chaque année, durant les vacances scolaires, la ville du Perray-en-Yvelines met en place avec le Centre Communal d'Action (CCAS) l'opération Tickets Piscine pour tous les enfants de la commune. Chaque jeune Perrotin âgé de moins de 18 ans peut bénéficier d'un ticket gratuit par semaine.. Ce ticket lui donne accès à la piscine des Essarts-le-Roi du 1^{er} juillet au 31 août 2018. Les tickets sont à retirer une seule fois par semaine auprès du CCAS, directement en mairie. Pour tout renseignement ou pour bénéficier de l'opération, veuillez contacter le CCAS au 01 30 46 31 19 (les pièces à fournir lors de l'inscription sont le livret de famille et un justificatif de domicile de moins de 3 mois).



Semaine Bleue 2018

Suite au succès de la Semaine Bleue organisée sur notre commune en 2017, nous avons le plaisir de vous annoncer que l'évènement sera reconduit **du 8 au 14 octobre 2018**.

Pour rappel, la Semaine Bleue est une manifestation nationale, qui offre 7 jours d'information et de sensibilisation de l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées.

Portée au Perray-en-Yvelines par le Centre Communal d'Action Sociale, cette semaine d'activités gratuites est proposée à destination de l'ensemble des habitants, favorisant ainsi le lien de proximité et l'échange intergénérationnel.

Pendant une semaine, diverses animations seront organisées afin de créer du lien entre générations et inviter le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les aînés dans notre société.

Thème 2018-2019

POUR UNE SOCIÉTÉ PLUS RESPECTUEUSE DE LA PLANÈTE : ENSEMBLE AGISSONS !

Cette thématique forte, mettra à l'honneur les seniors, en ce qu'ils peuvent se révéler de puissants vecteurs d'édification d'une société plus respectueuse de son environnement, qu'il s'agisse par exemple : de la transmission de savoir-faire, de l'habitat intergénérationnel, participatif ou inclusif, d'une alimentation qui suit le cours des saisons, en privilégiant les produits de proximité, de la préférence donnée aux transports en commun.

Plus d'informations et inscriptions dans le prochain Perray Infos.



Retour sur les activités de l'ALSH



1



4



8



2



5



9



3



10

1. Activité jeux de société temps calme printemps 2018

2. Activités des maternelles

3. Activité peinture des maternelles

4. Activité temps calme extérieur printemps 2018

5. Création printemps groupe élémentaire

6. Danse du matin rituel des vacances

8. Élémentaires printemps 2018

9. Les maternelles racontent Alice au pays des Merveilles

10. Petit déjeuner au centre groupe élémentaire

11. Petit déjeuner groupe élémentaire

12. Petit déjeuner des maternelles hiver 2018

13. Sortie vélo élémentaire aux Étangs de Hollande printemps 2018

14. Spectacle des maternelles



6



11



12



7



13

ENFANCE/SCOLAIRE

Les élèves de CP de l'école des Platanes sont partis en classe de découvertes du 15 au 25 mai, à l'Alpe du Grand Serre en Isère

"Nous avons fait de la spéléologie, de l'escalade, de la géologie et nous sommes allés au pays des marmottes! Nous avons glissé sur un névé, c'était drôle! Nous avons goûté l'épinard sauvage, les bonbons du carcajou (les bourgeons de l'alisier blanc), nous avons vu la cétoine dorée et des fourmilières géantes. Nous sommes prêts à repartir!"



À l'école de la Barantonnerie, les CM2 de la classe de Mme Guillemot sont partis une semaine en classe transplantée sur le thème de « la Loire et ses châteaux »

Ils ont alterné découverte de lieux historiques (château d'Amboise, de Chenonceau, domaine du Clos Lucé), escapades ludiques (Maison de la magie de Blois, grand jeu de pistes et promenades en bateau) et plaisirs gustatifs avec la visite de la biscuiterie Saint Michel.

Un séjour qui a été magnifique, et qui restera une expérience de vie riche en apprentissages et une agréable façon de clôturer, pour ces élèves, leur passage en primaire au Perray avant de partir au collège.



Rencontre sportive CM2/6^e dans le cadre de la liaison école/collège

Vendredi 25 mai, la classe des CM2A des Platanes a fait une rencontre sportive avec les élèves de 6^e du collège des Essarts-le-Roi.

"Arrivés sur place, nous avons fait connaissance avec les autres élèves et les professeurs. Nous avons commencé par former les équipes que le professeur de sport avait constituées.

Il y avait trois ateliers: lancer de javelot (vortex), saut en longueur et course de vitesse.

L'atelier de lancer de vortex était compliqué et drôle. Tout s'est bien passé et nous avons terminé par un grand relais autour du stade.

Après l'annonce des résultats, nous avons partagé un délicieux goûter."



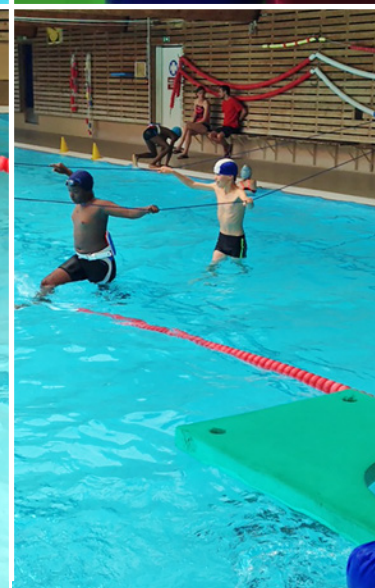
Note aux parents

Pour toutes les écoles (école maternelle du pont Marquant, écoles primaires de la Barantonnerie et des Platanes), la rentrée aura lieu le **lundi 3 septembre**.

Attention, l'étude ne débutera qu'à partir du jeudi 6 septembre. À noter: les avis d'imposition 2018 sur les revenus 2017 sont à remettre au service scolaire au plus tard le 30 septembre.

Pour plus d'infos :
service scolaire : 01 30 46 31 10/20
service.scol@leperray.fr

Durant l'année scolaire, les CM1 et CM2 de l'école des Platanes ont pu se rendre tous les vendredis à la piscine des Molières aux Essarts-le-Roi. En cette fin d'année scolaire, un parcours spécial leur a été proposé et un diplôme a été remis à l'ensemble des élèves.



Les bénéfices récoltés lors du 10^e loto des enfants, organisé par l'association "Le Perray, Patrimoine et Culture", le 28 janvier dernier, a permis aux écoles perrotines d'acquiescer les éléments suivants :

Pour l'école du Pont Marquant :

- Des reproductions en modèle réduit du matériel de motricité, véritables outils pédagogiques pour établir un lien entre le vécu en salle de motricité et les activités de langage en classe.
- Un ensemble ménage, pour faire comme les grands et s'amuser à imiter les tâches ménagères.

Pour l'école des Platanes :

- Un bibliothème « mécanique », avec 18 montages différents, permettant des apprentissages dans le domaine de la physique et de la technologie.
- Un système d'observation du recyclage de la matière organique par les lombrics.

Pour l'école de la Barantonnerie :

- L'argent récolté permet à l'école de renouveler son stock de livres, notamment via l'achat de livre en anglais.

ENFANCE/JEUNESSE

Programme été 2018 - Vacances scolaires

Renseignements et inscriptions à partir du lundi 2 juillet 19h15 à l'AJP

	Matinée - 9h30/12h	Après-midi - 13h30/19h	Soirée
SEMAINE 1			
JUILLET			
Lundi 9	<ul style="list-style-type: none"> P'tit dej russe Jeu : Anecdote story 	<ul style="list-style-type: none"> Laser Quest (13 places) Fabrication de Kazoo 	
Mardi 10	<ul style="list-style-type: none"> Stage Hip-Hop Créa toile : thème vacances 	<ul style="list-style-type: none"> Piscine à L'Odysée de Chartres (13 places) Fabrication de tableau ardoise 	Demi finale de la coupe du monde sur écran géant
Mercredi 11	<ul style="list-style-type: none"> Stage Hip-Hop Créa toile : thème vacances Fabrication de fusées à eau 	<ul style="list-style-type: none"> Foot en salle au gymnase (chaussures propres obligatoires) Créa toile : Collage 	Demi finale de la coupe du monde sur écran géant
Jeudi 12	<ul style="list-style-type: none"> Stage Hip-Hop Créa toile : thème vacances Tournoi inter Accueil Jeunes à l'île de loisirs de Saint Quentin (12 places) 	<ul style="list-style-type: none"> Créa t-shirt : Découpe ton t shirt Dodge ball 	
Vendredi 13	<ul style="list-style-type: none"> Pâtisserie Créa Fimo : Porte-clés Panda 	<ul style="list-style-type: none"> Grand jeu : thèque au champs de foire 	Soirée Burger + Quiz "kahoot" (20 places)
SEMAINE 2			
Lundi 16	<ul style="list-style-type: none"> P'tit dej à la française Découverte des échasses urbaines 	<ul style="list-style-type: none"> Flag Foot Créa Cadre 	
Mardi 17	<ul style="list-style-type: none"> Sortie Koezio (13 places) 		
Mercredi 18	<ul style="list-style-type: none"> Sortie à l'île de loisirs de St-Quentin-en-Yvelines : Ventriglisse, Coxi bola, Sand-ball, disc golf et I-dance (12 places) 		
Jeudi 19	<ul style="list-style-type: none"> Sortie Paris : Paris plage + musée Grévin (12 places) 		
Vendredi 20	<ul style="list-style-type: none"> Journée Multi-sport 		
SEMAINE 3			
Lundi 23	<ul style="list-style-type: none"> P'tit dej californien Jeu : ça va ? Jeu : Loup-Garou 	<ul style="list-style-type: none"> Sortie Roller (Rollers + protections obligatoires) Créa Tableau Collage 	
Mardi 24	<ul style="list-style-type: none"> Tournoi Playstation All Star Sortie au Parc Astérix (24 Places) 	<ul style="list-style-type: none"> Activités à la carte 	
Mercredi 25	<ul style="list-style-type: none"> Sortie à la piscine des Essarts en vélo (12 places) Concours de billard freestyle Cellograf : "Welcome to the jungle" 		
Jeudi 26	<ul style="list-style-type: none"> Koh Lanta destination AJP (Vélo + pique nique) 		
Vendredi 27	<ul style="list-style-type: none"> Pâtisserie Jeu de société : L'île interdite 	<ul style="list-style-type: none"> Foot en Salle Déco Skate 	Soirée Barbecue (20 places)
SEMAINE 4			
AOÛT			
Lundi 27 août	<ul style="list-style-type: none"> P'tit dej Energie Jeu : "Raconte tes vacances" 	<ul style="list-style-type: none"> Créa BD : Mon été Film sur écran géant et Pop-corn 	
Mardi 28 août	<ul style="list-style-type: none"> Aidons Pierre à pâtisser : Mission crêpe pour tous ! Perles à chauffer 	<ul style="list-style-type: none"> Créa BD : Mon été Tournoi de Ping-pong Jeu de société : Loup-Garou 	
Merc. 29 août	<ul style="list-style-type: none"> Sortie accrobranche à Xtrem Aventure à Cergy (13 places) 		
Jeudi 30 août	<ul style="list-style-type: none"> Journée Plage aux étangs de Hollande (14 places) 		
Vend. 31 août	<ul style="list-style-type: none"> Tournoi de billard Réveil musculaire 	<ul style="list-style-type: none"> Foot en salle au gymnase (chaussures propres) Grand goûter de fin de vacances 	

* Ce programme peut faire l'objet de modifications.



Tu entres en 6^e à la rentrée de septembre. Quel que soit ton âge, tu peux t'inscrire à l'AJP dès le mois de juillet.

Viens nous rejoindre avec tes ami(e)s, et participer à nos activités de cet été.

Nous nous trouvons à la Mare au Loup.

11-17 ANS - Espace Jeunes/AJP
Salle des Génévriers
Espace de la Mare au Loup
14, rue de Houdan
01 34 84 66 38/06 69 09 55 59
Espace.jeunes0686@orange.fr
f AJP Le Perray
www.leperrayenyvelines.fr

HORAIRES D'OUVERTURE DES VACANCES D'ÉTÉ

- Du lundi 9 au vendredi 27 juillet
- Du lundi 27 au vendredi 31 août

De 9h30 à 19h*

* Possibilité de prendre son repas sur la structure (entre 12h et 13h30 en apportant son pique-nique).

FERMETURE :
du 30 juillet au 24 août



Festival de la jeunesse

Samedi 29 septembre de 14h à 18h
dans le Parc municipal (en face de la mairie)

Plusieurs animations seront réparties dans six espaces thématiques :

- Scène • Exposition • Loisirs • Médiéval • Découverte • Restauration

Programme complet du Festival disponible dans le prochain Perray Infos.

Aide aux devoirs

Un grand merci aux bénévoles qui ont assuré l'aide aux devoirs durant l'année scolaire 2017-2018.

Amale, Philippe, Patrice et **Maude** ont fait preuve d'une grande générosité en donnant de leur temps pour les jeunes qui ont bénéficié de cette aide.

ENFANCE/JEUNESSE

Uniday

Créée en 2017 par L'UNICEF UNIDAY est une journée consacrée aux enfants. Elle célèbre la solidarité et l'engagement de jeunes qui œuvrent tout au long de l'année pour d'autres jeunes moins favorisés. Cette année UNIDAY a eu pour fil rouge le son, la musique et le bruit pour faire entendre la voix d'enfants que l'on n'entend pas.

Texte rédigé par Cyril Denizon, jeune ambassadeur de l'UNICEF qui est à l'origine de l'Ambassade UNICEF du Lycée Louis Bascan de Rambouillet

Jeudi 31 mai, les 11 jeunes ambassadeurs du lycée Louis Bascan de la ville de Rambouillet ont participé à la deuxième édition d'UNIDAY, un événement solidaire et présent partout en France. Le thème de cette année était sur le bruit, le chant et la musique. Ces jeunes ambassadeurs sont allés dans l'école de Vieille-Eglise-en-Yvelines pour sensibiliser les élèves de maternelle mais aussi de primaire. Le matin, ce sont les élèves de maternelle qui ont fait plusieurs activités comme la création d'instruments, un parcours d'obstacles pour les sensibiliser aux difficultés rencontrées par certains enfants de leur âge pour se rendre à l'école, et ils ont appris une chorégraphie avec des sons différents pour « faire du bruit pour les enfants qu'on n'entend pas ». L'après-midi, les élèves de primaire ont débuté par 1 heure de sensibilisation autour des thèmes de la malnutrition et des droits des enfants partout dans le monde. Ils ont ensuite pu participer à un grand rallye. Les enfants sont divisés en équipes et suivent une feuille de route prédéfinie qui les emmène de stand en stand. À chaque arrêt, une « mission » leur est proposée pour gagner un bruit. À la fin de la partie, les enfants se réunissent et clôturent le jeu en réalisant les sons tous ensemble.

Réaction :

Flora : « *j'ai envie de pleurer quand je vois que les gens en difficulté n'ont pas à manger, pas à boire. C'est difficile, ça me fait de la peine.* »

Louis : « *ça te fait réfléchir quand tu vois ça* »
« *ça fait une belle leçon de vie* ».

Diane (Jeune Ambadrice) : « *cette journée a été très enrichissante, pour eux comme pour nous. Ils ont découvert des choses qu'ils ne connaissaient pas et nous le plaisir d'apprendre aux enfants.* »





Interview de Cyril

Cyril, qu'est-ce qu'un « Jeune ambassadeur de l'UNICEF » ?

L'UNICEF fait appel aux jeunes qui ont entre 10 et 26 ans pour qu'ils s'engagent à ses côtés dans leur collège, leur lycée, leur ville pour sensibiliser leur entourage aux droits des enfants.

Il n'y avait pas d'ambassade de l'UNICEF au Lycée Louis Bascan, c'est toi qui as décidé d'en créer une lorsque tu es entré en seconde à la rentrée 2016. Quelles ont été tes démarches ?

J'ai commencé par chercher sur internet comment faire. J'ai pris contact avec UNICEF Yvelines et j'ai rencontré la responsable qui s'appelle Mme PLAISANT. Elle m'a conseillé de prendre un rendez-vous avec le proviseur du lycée pour lui exposer mon projet qui était de sensibiliser les jeunes à la cause des enfants.

Il m'a écouté, m'a dit de le proposer au "Conseil de Vie Lycéenne", ce que j'ai fait. Le projet a été retenu et j'en ai été très fier !

Une dizaine de jeunes m'ont contacté et ont rempli le formulaire d'adhésion pour devenir Jeunes Ambassadeurs de l'UNICEF.

La première année nous avons surtout mis des affiches dans le lycée, communiqué au travers des réseaux sociaux et organisé une exposition.

La 2^e année le proviseur a changé et quelques jeunes sont partis alors Mme PLAISANT est venue faire une présentation avec un diaporama. D'autres jeunes se sont joints à ceux qui restaient de l'ancienne équipe, et nous avons participé à l'UNIDAY du mois de mai.

Tout n'a donc pas toujours été facile, tu n'as jamais été tenté d'abandonner ?

Ah non ! Cela me tenait vraiment à cœur de réussir à ouvrir une ambassade de l'UNICEF au lycée et après cette super journée du 31 mai j'ai encore plus « la pêche » pour continuer à m'investir en tant que « Jeune ambassadeur ». Fin 2018 nous comptons être présents sur un ou plusieurs marchés de Noël à Rambouillet et dans les environs pour récolter des fonds.

Cyril, cela fait longtemps que tu es engagé dans la vie citoyenne puisque tu as fait partie du Conseil Municipal des Jeunes du Perray, quel message veux-tu faire passer aux jeunes ?

Je voudrais leur dire qu'ils prennent conscience de la chance qu'ils ont juste de pouvoir être scolarisés. Beaucoup d'enfants dans le monde n'ont pas accès à l'éducation, alors surtout qu'ils ne s'arrêtent pas aux petits problèmes de leur vie qui peuvent leur paraître importants mais qui ne sont en réalité que des détails par rapport aux situations révoltantes que vivent des milliers d'enfants. S'il y a des jeunes qui, comme moi, se sentent mal en voyant la misère, qu'ils s'engagent ! Si chacun fait quelque chose le monde peut changer.

RETOUR SUR

Fête de la nature

26 mai **Parc Municipal**



Fest Noz

26 mai **Salle des fêtes de la Mare au Loup**



Exposition Pastel

du 27 mai au 3 juin

salle des Granges du Parc



Audition/Concert d'accordéon

6 juin **salle des Granges du Parc**



RETOUR SUR

La Saint-Éloi

Vendredi 15, samedi 16 et dimanche 17 juin

Le comité des fêtes tient à remercier chaleureusement l'ensemble des familles qui participe à ces 3 jours de fêtes et qui fait de cet événement un rendez-vous fédérateur et incontournable de la vie de notre commune. La Municipalité tient quant à elle à adresser ses remerciements au Comité des Fêtes de la commune, pour son implication dans cet événement majeur du Perray.



- 1. Sportifs mis à l'honneur
- 2. Défi Saint-Éloi
- 3. Médaille de la ville Mme Tascioti pour l'Élan
- 4. Médaille de la ville Sylvie Galiana, professeur de karaté pour sa 5^e dan 5 à 12. Fête dans le Parc
- 13. Retraite aux flambeaux
- 14. Fête foraine





À VENIR

Fête Nationale

Vendredi 13 juillet :
Retraite aux flambeaux
et feux d'artifice

Rendez-vous à 22h à la Mare au Loup pour la distribution de lampions (gratuite). Départ à 22h15 pour un tour de ville en musique avec la Société Musicale du Perray.

Arrivée vers 22h45 sur le Champ de Foire pour le Feu d'artifice en musique.

Samedi 14 juillet :
Pique-nique

Chacun apporte son déjeuner. La Municipalité offre un apéritif et la boisson. Jusqu'à l'heure du goûter, des animations vous seront proposées (musique, chant, structures gonflables...).

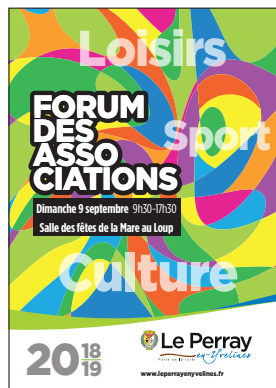
Plus d'infos :
Accueil de la mairie
au 01 30 46 31 24

Forum des associations

Dimanche 9 septembre
de 9h30 à 17h30
Salle des fêtes
de la Mare au Loup

À chaque rentrée, la commission municipale Fêtes et Cérémonies organise le traditionnel Forum des associations. Plus d'une cinquantaine d'associations et clubs vous invitent à découvrir leurs activités de loisirs, culturelles, sportives. L'objectif du Forum est de vous permettre, sur un même lieu et en une seule journée, de vous inscrire à toutes les activités qui vous plaisent. N'hésitez pas à consulter le guide pratique de notre commune :

www.leperrayenyvelines.fr > fil d'actualités > publications



Visite des nouveaux habitants

(Re)découvrez votre ville le **samedi 15 septembre** après-midi de 14h à 18h

Madame le Maire et l'équipe municipale vous proposent un tour de ville. Le Perray évolue ! Des aménagements et des équipements nouveaux voient le jour chaque année. Cette visite est ouverte aux nouveaux habitants mais aussi à tous les Perrotins souhaitant voir ou revoir leur commune. Le départ a lieu Place de la Mairie. Le circuit se fait en car municipal. L'après-midi se terminera autour du verre de l'amitié dans la salle des mariages aux environs de 18h.

Inscriptions en ligne sur le site de la ville :
www.leperrayenyvelines.fr/votre-ville/decouvrir-le-perray-nouveaux-habitants, ou auprès du service communication : service.communication@leperray.fr ou au 01 30 46 31 15.



VIE ASSOCIATIVE



Association FA-SI-LA CANTA Stage 7 jours de chant choral en montagne

Le stage se déroulera du samedi 25 août en fin d'après-midi au samedi 1^{er} septembre en fin de matinée, à Hauteluce, dans le Beaufortain en Savoie, au pied du Mont-Blanc (gare SNCF la plus proche: Albertville - Co-voiturage possible).

Ce stage portera sur des morceaux du répertoire choral classique principalement, avec possibilité d'insertion de variété. Les œuvres abordées permettront de travailler la respiration, la pose de la voix sur le souffle, la recherche des résonateurs, le phrasé, l'attaque du son, l'expression, la posture, l'interprétation... Ce travail se fera collectivement et sera assuré par Bruno Resteghini, chef de chœur et chanteur ténor, avec l'aide de Sylvie Comalat, soprano qui animera un atelier individuel de technique vocale.

Un concert public de fin de stage sera organisé le vendredi 31 août en soirée, à la Chapelle des Saisies. Le stage et le concert seront accompagnés au piano par Guillaume Ubeda, pianiste accompagnateur et compositeur.

5h de chant par jour, le reste du temps en temps libre, par exemple randonnée en montagne, Bruno Resteghini pouvant servir de guide.

L'hébergement, si nécessité, se fera en appartements au Centre de vacances CI-ORTF qui propose également des randonnées et autres multiples activités et animations auxquelles vous pourrez participer en dehors des heures de travail:

www.ciortf.com/les-villages-patrimoine-ci/hauteluce.html

Le tarif total (630 €) comprend:

- **L'hébergement en pension complète: 335 € par personne (appartements pour 2 personnes, voire plus)**
- **L'adhésion obligatoire à l'association: 10 €**
- **Les frais pédagogiques (cours et ateliers individuels): 232 €**

Il ne comprend pas les frais de transport pour vous rendre sur place.

Possibilité d'hébergement individuel avec supplément: 70 € pour la semaine.

Possibilité également de rester plus longtemps au centre, sur la base du tarif d'hébergement, à préciser dès à présent.

Pour les personnes accompagnantes non stagiaires, le tarif sera de 338 €.

Contact: Bruno Resteghini au 0615905372
brunoresteghini@yahoo.com

Page Facebook: Fa-Si-La Canta

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

Les associations vous donnent rendez-vous sur le **Forum** (voir p28)

Stage peinture



Peindre vous tente mais vous n'avez jamais osé vous y mettre ? Ce stage d'initiation est fait pour vous !

L'association Arts et Loisirs propose début juillet un stage d'initiation à la peinture à l'huile pour enfants et adultes animé par Marie-Ève Gauthier. L'idée de ce stage est de permettre aux personnes désirant essayer cette technique de venir faire une expérience d'atelier de quelques jours. Au programme : commencer par se familiariser avec la peinture, le matériel et le geste pour aboutir à une réalisation en fin de stage. Les élèves exploreront un travail à la brosse et au couteau.

ADULTES

Stage **du 2 au 5 juillet** par groupes de 5/6 personnes de 10h à 12h avec possibilité d'ouvrir un second stage en soirée de 20h à 22h si un groupe peut se former.

60€ pour les 4 jours, matériel compris.

ENFANTS

Stage **du 9 au 12 juillet** de 10h à 12h.

60€ pour les 4 jours, matériel compris.

Un prochain stage d'initiation sera proposé en septembre après le forum des associations. Vous trouverez plus de détails dans Le Perray Infos de septembre/octobre.

Contact : Marie-Ève Gauthier au 0627003755.

Foire aux vêtements, jouets et puériculture



Elle se déroule habituellement début octobre mais aura lieu cette année le **samedi 8 décembre** à la salle des fêtes de la Mare au Loup (inscriptions au mois de novembre).

Un rappel sera fait dans Le Perray Infos de septembre.

Arts et loisirs



Les cours pour l'année 2018-2019 :

AQUARELLE avec Nathalie Badoual le mardi et jeudi de 9h30 à 12h30

ART FLORAL avec Fabienne Thomas le jeudi de 14h à 16h et le vendredi de 18h à 20h (une fois par mois)

CARTONNAGE - ENCADREMENT avec Dominique Pétignat le lundi de 18h30 à 21h30 (15 cours par an)

COUTURE avec Annette Beltran le mardi de 14h à 17h et de 18h à 21h (20 cours par an)

DESSIN - PEINTURE avec Marie-Ève Gauthier le mardi, mercredi, jeudi, vendredi et samedi (cours enfants et adultes)

POTERIE avec Annie Thermet le mardi de 14h à 17h, le mercredi de 14h à 17h et le jeudi de 19h30 à 22h (cours enfants et adultes)

RÉFECTION DE SIÈGES avec Anne Arpentinier le lundi de 14h à 17h, le jeudi et le vendredi de 9h à 12h.

Adhésion individuelle annuelle

(obligatoire et non remboursable) Perrotins : 12€

Autres : 17€

Nouveauté rentrée 2018 : l'association proposera un cours de sculpture, modelage sur terre et des stages d'enluminure.



IMAGINE FOR MARGO

Samedi 15 septembre 2018

Salle des fêtes de la Mare au Loup

Ouverture des portes : 19h

Début du concert : 20h

3 CONCERTS EXCEPTIONNELS, Happy Days, Soul Friends, Fuzz Blues Rock. L'ensemble des bénéfices seront au profit de l'association « *Imagine For Margo* », association de lutte contre le cancer des enfants.

Entrée : 15€ (gratuit pour les moins de 15 ans).

Boissons et petite restauration sur place.

Plus d'informations : <http://imagineformargo.org>

VIE ASSOCIATIVE

Comité de Jumelage Week-end de l'ascension



Dans le cadre des échanges réguliers, le Comité de Jumelage Le Perray/Bellheim a reçu, lors du week-end de l'ascension, Monsieur le Maire de Bellheim accompagné de ses adjoints.

Dès leur arrivée le jeudi soir, Madame le Maire du Perray et ses adjoints les ont

accueillis autour d'un apéritif offert par la Municipalité et après les discours de bienvenue et échanges officiels, la soirée s'est poursuivie autour d'un repas organisé par le Comité de Jumelage.

Vendredi matin, les familles d'accueil et leurs amis allemands ont assisté à la présentation de la Maison des Projets animée par Monsieur Vin, Conseiller municipal. Une réunion de travail inter-municipale a suivi dans la salle du conseil devant un public attentionné. La journée s'est poursuivie avec trois moments forts à Chartres : la visite guidée de la ville, un dîner au restaurant et la découverte de « Chartres en Lumière ».

Samedi a répondu à un vœu émis depuis longtemps par les amis allemands avec une visite de Paris : repas-croisière en bateaux-mouches, promenade sur l'esplanade du Trocadéro et balade en bus par la place de la Concorde, les Champs-Élysées et la place de l'Etoile.

Lors de leur départ le dimanche matin, il a été évoqué l'année 2019 qui verra le 25^e anniversaire du Jumelage. Chacun y réfléchit.

Le Comité de Jumelage remercie chaleureusement la Municipalité pour sa participation à la réussite de ces 4 jours. Pour plus d'infos, RV au Forum des Associations, le 9 septembre prochain.

Toutes les générations de l'Espérance du Perray s'illustrent au tir



Les performances des jeunes tireurs de l'Espérance du Perray sont au beau fixe! Aux championnats départementaux, une médaille d'or pour

Lilly Rose Franconnie au pistolet, une médaille de bronze pour Victoria Maxy à la carabine et un beau podium pour Gwendal Flamand et Lucas Métivier, respectivement 1^{er} et 2^e à la carabine trois positions. Au niveau régional, Gwendal et Lucas doublent la mise avec l'or et l'argent à nouveau. Par équipe, Gwendal et Lucas à nouveau, accompagnés de Victoria Maxy, ont obtenu la médaille de bronze. Des qualifications pour les Championnats de France vont découler de ces belles prestations.

Les adultes ont brillé également : Rudy Alaman décroche quatre médailles dans des disciplines de pistolet différentes, dont deux en or et deux en bronze. Deux médailles d'argent pour Matthieu Galland. Rudy, Matthieu, ainsi que Manfred Allais se qualifient pour les épreuves régionales. Félicitations à nos tireurs!



Le Perray, patrimoine et culture



Le 21 mars dernier, visite guidée de la distillerie du « Noyau de Poissy » : dix-sept participants pour cette visite découverte de la dernière distillerie artisanale des Yvelines produisant la doyenne des liqueurs nationales.

Le 8 avril, deux sorties à Dreux très appréciées par les 18 participants.

La première visite a permis de découvrir la chapelle de Dreux devenue **Chapelle Royale** par la volonté de Louis Philippe 1^{er} qui ordonna sa transformation, la jugeant trop petite pour accueillir la dynastie naissante des Orléans.

Sorti de la chapelle, le groupe a suivi un guide et profité d'une vue panoramique de la vieille ville à destination du **beffroi** de la période Renaissance. La ville est alors défendue par une imposante forteresse dominant la cité et dont la muraille borde encore l'enceinte du domaine.

Les associations vous donnent rendez-vous sur le **Forum** (voir p28)

Les pages Vie associative sont mises à la disposition des associations qui souhaitent communiquer leurs actualités.

Stage de football Laurent Fournier/ESP Football 2018

Sous une semaine ensoleillée, la 8^e édition du stage Laurent Fournier/ESP Football s'est déroulée du 16 au 20 avril dernier, avec la participation de 41 enfants de 8 à 15 ans. Afin d'accompagner Laurent Fournier et son fils Gary qui étaient présents toute la semaine, le club avait mis à disposition quatre éducateurs : Anthony, Dominique, Axel et Nassim. De nombreux exercices de perfectionnement et ludiques ont été mis en place tous les matins de la semaine, les après-midi étant consacrés aux matchs. Le mercredi après-midi, les enfants de la semaine sportive ont participé aux différents matchs. Avec plus d'une vingtaine d'heures de pratique, les stagiaires ont pu pratiquer leur sport de façon intensive, sous la houlette toujours appréciée de Laurent Fournier.



Décathlon enfants, dimanche 3 juin

Large succès pour ce décathlon qui s'est déroulé par une belle journée ensoleillée, grâce à l'aide efficace des nombreux parents et des membres du CA de l'Elan, tous présents pour aider à la préparation et au service du repas. L'Elan a mis en place cette année une démarche écocitoyenne, en partenariat avec le PNR de la vallée de Chevreuse : les enfants et les parents ont été sensibilisés au tri et au recyclage des déchets et le repas préparé avec des produits frais et locaux a été très apprécié. Madame le Maire et de nombreux élus étaient présents lors de la clôture de ce décathlon pour la remise des récompenses.

Danse

Lilas Parra a été sélectionnée pour faire sa rentrée à l'opéra de Paris. Toutes nos félicitations à cette jeune danseuse qui prépare une brillante carrière ainsi qu'à Jessica, professeur de danse classique à l'Elan depuis de nombreuses années.

Assemblée générale

Vendredi 9 novembre à 20h30, salle des Granges.



MÉDIATHÈQUE

La médiathèque met à votre disposition sur son blog: mediathequeduperrayenyvelines.blogspot.fr des liens vers des sites de lecture et de téléchargement en ligne d'ouvrages dont les droits sont tombés dans le domaine public, essentiellement des classiques. Idéal pour vous replonger dans ces textes de référence ou pour préparer des travaux scolaires. Bonne lecture en ligne... et rendez-vous tout de même à la médiathèque!

RETOUR SUR...

Atelier d'écriture

En partenariat avec le Parc Naturel Régional de la Vallée de Chevreuse et le Labo des Histoires, un atelier d'écriture était proposé aux jeunes : à la médiathèque, ainsi que dans 9 autres bibliothèques du territoire du Parc. L'objectif : écrire un récit commun mettant en valeur l'histoire, le patrimoine et les légendes des différents villages du territoire. Avec l'aide de l'auteure Sophie Humann, les jeunes participantes se sont très bien pliées au jeu, laissant libre cours à leur imagination, autour de l'histoire de la création des Étangs de Hollande.



Rencontre avec Rachel Hausfater

Le 5 juin dernier, l'auteure Rachel Hausfater était présente à la médiathèque pour une rencontre avec les classes de CM2 des écoles des Platanes et de la Barantonnerie.

Cette ancienne professeure d'anglais compte vingt-huit livres à son actif, romans ou albums, de nombreux ayant été primés. Elle a su transmettre sa bonne humeur et son énergie aux élèves, leur racontant de nombreuses anecdotes sur ses romans, ses inspirations, et sa passion pour l'écriture. La séance s'est conclue par une série de dédicaces, en souvenir de cette belle rencontre.



14, rue de Houdan
leperray.biblio@orange.fr

HORAIRE D'ÉTÉ DU 3 AU 28 JUILLET

MERCREDI 10h-12h et 15h-18h

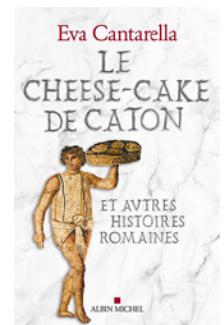
VENDREDI 15h-18h

SAMEDI 10h-13h

RÉOUVERTURE 28 AOÛT

Critique

« Le Cheese-Cake de Caton et autres histoires romaines »,
Eva Cantarella,
Éditions Albin Michel



Eva Cantarella nous fait revisiter l'Histoire sans souci logique ni chronologique, à travers « Le Cheese-Cake de Caton et autres histoires romaines ». Si Grecs et Romains ont adopté les mythes, ce n'est pas uniquement pour s'attirer les bonnes grâces des puissances, mais aussi pour contrôler le comportement des femmes, ou encore faire accepter la division sexuelle homme-femme.

Des habitudes très ordinaires aux goûts extravagants, on y découvre aussi que les Romains étaient de grands amateurs de langue de flamant rose, de psittacule (petit oiseau de la famille des perroquets), de tourterelle ou encore de cigogne (« le cholestérol n'était pas un problème pour eux »).

« Le Cheese-Cake de Caton » est un savoureux recueil de cent cinquante anecdotes sur la vie publique et privée gréco-romaine, destiné à amuser le lecteur tout en approfondissant ses connaissances.

Des mythes aux réalités, on se délecte d'épisodes insolites sur les dieux et les grands hommes marquant l'Antiquité.



Histoire et Mémoire du Perray

Le Perray en 1914

Dans le cadre du Centenaire de la Première Guerre Mondiale, Histoire et Mémoire du Perray en Yvelines publiera en novembre prochain une plaquette intitulée 1918-2018 un centenaire pour la Paix, consacrée au Perray pendant la Grande Guerre.

Vous pourrez y retrouver développés et enrichis les articles consacrés à cette période et publiés dans Le Perray Infos ou sur le site www.leperrayenvelines.fr et des articles inédits. Nous y accueillerons la collaboration d'une nouvelle adhérente, Marielle Chauvin, généalogiste professionnelle, dont nous vous recommandons le blog : mlcgenealogie.canalblog.com

En avant-première, voici un condensé de l'article de présentation du Perray en 1914.

Le recensement de 1911, dernier avant le conflit, et la monographie d'Henri Guibert réalisée en 1899 à l'occasion de l'Exposition universelle, permettent d'avoir une image assez nette du village au moment de la Mobilisation Générale du 2 août 1914.

Ledit recensement dénombre 1019 habitants au Perray, soit 97 de plus qu'en 1906 (922) et donc un accroissement de 10.5 % qui reflète parfaitement celui de la Seine-et-Oise (+ 9 %), alors que le taux moyen de progression de la population française est inférieur à 1 % (+ 349624 h pour un total de 39601509 h). La rurbanisation en cours de la Seine-et-Oise explique son attrait au moment où les crises agricoles de 1906-1908 ont provoqué un exode rural.

Sur l'ensemble de la France, l'accroissement naturel – différence entre les naissances et les décès – n'est que de + 137000 et révèle donc une immigration de près de 213000 étrangers (principalement Italiens, Belges et Juifs d'Europe centrale, malgré l'Affaire Dreyfus). Au Perray, l'accroissement naturel de 1906 à 1910 est de + 25, on peut donc en conclure que près des trois-quarts des nouveaux Perraisiens sont venus d'eux-mêmes pour s'y installer. Par contre aucun étranger (le seul, italien d'origine et fumiste de profession, est installé depuis près de 10 ans). L'attrait de la route, de la voie ferrée et surtout de la gare est déjà à l'origine de nombreuses installations au Perray.

Sur 991 habitants, nominalement recensés, la parité hommes-femmes est remarquable (496-495). 45 % sont natifs du Perray, 30 % de Seine-et-Oise (essentiellement les communes voisines) ou d'Eure-et-Loir. À noter aussi, une proportion grandissante de Bretons (50) et de Sarthois (25) qui s'explique par l'extension des Chemins de Fer de l'Ouest.

La première activité reste agricole : 30 patrons cultivateurs pour pratiquement autant de fermes, essentiellement sur la Rue Verte, et les hameaux du Roseau ou de la Touche – et une en centre-ville, à l'emplacement des actuels 5 et 5bis rue de Chartres, autant d'ouvriers agricoles et un grand nombre de journaliers alternent les travaux des champs avec le débardage pour les trois marchands de bois ou l'extraction pour les cinq carriers de la commune, puis le charroi vers la

halle aux marchandises : 500 Tonnes de céréales, 5000 Tonnes de bois et 13000 Tonnes de pierre meulière partent chaque année pour Paris.

L'activité commerçante anime la rue principale : une trentaine de commerces offrent près de 60 emplois et les plus nombreux sont des « buvettes ». Le premier mécanicien s'est installé, alors que maréchaux et charrons travaillent activement pour les équipages du comte Potocki qui emploie 4 cochers et un faisandier. Nombre d'artisans, maçons ou menuisiers, travaillent pour la famille Rothschild installée aux Vaux de Cernay. Les travaux du bâtiment deviennent une spécialité locale, pour sortir de la condition souvent journalière et polyvalente de l'ouvrier agricole – et devenir maçon, et emploient près de 60 Perraisiens. Une cinquantaine de personnes prennent aussi chaque jour le train pour aller travailler en direction de Paris.

La Société de Tir L'Espérance, prenant le relais de l'école et de l'entraînement réglementaire au tir sur des carabines Flobert, prépare le conflit à venir : depuis 1911, avec l'agrément du Ministre de la Guerre, une section de préparation militaire permet aux futurs conscrits de s'entraîner à l'arme de guerre.

La guerre qui s'annonce mobilisera près de 8700000 Français, et concernera, au Perray, selon la loi militaire en vigueur, entre 40 et 50 mobilisables dans l'active (nés entre 1891 et 1899, classes plutôt creuses) et près de 170 réservistes et territoriaux (nés entre 1865 et 1890)...

1 Disponible en ligne sur le site des Archives des Yvelines.

2 Instituteur de l'école des garçons entre 1894 et 1900 dont la monographie est disponible aussi sur le site des Archives des Yvelines.

3 Le terme date de 1976, mais le phénomène s'est dessiné depuis le début du XX^e siècle.

4 Ancien gentilé des habitants du Perray usité jusque dans les années soixante-dix.

5 La différence avec le total annoncé par le document officiel de recensement est due à la non-inscription de certaines personnes.

6 Éleveur de faisans (chaque année, le comte a besoin de 700 à 800 faisans).

TRIBUNES LIBRES

Lors du week-end de l'Ascension comme désormais tous les 2 ans, la ville du Perray par le biais de son comité de jumelage, a reçu une délégation de nos amis allemands de la ville de Bellheim avec laquelle elle est jumelée. Cette délégation était accompagnée cette année de son Maire, de son 'Lord' (voir page 6) et de quelques élus.

À cette occasion, une présentation (en allemand) de la Maison des Projets, lieu fédérateur de la participation citoyenne a été réalisée. Cette visite semble les avoir fort intéressés.

En marge des échanges traditionnels entre membres des comités de jumelage allemand et français, et des visites culturelles qui ont pu

être proposées, des rencontres entre élus des 2 communes ont été organisées.

Ces échanges avaient pour but - entre autres -, de mieux connaître et appréhender le fonctionnement de nos administrations et de nos institutions respectives.

Ils s'inscrivent dans une démarche « civique » que nous pensons essentielle et complémentaire. Ils permettent par ailleurs, de tisser des liens d'amitié solides entre élus.

N'oublions pas que dans l'esprit de Robert Schumann le rapprochement entre peuples, principe même de la notion de jumelage a pour finalité la construction d'une Europe forte, fédératrice et démocratique, loin de toute idée populiste.

Ce rapprochement permet de favoriser les rapports humains au-delà des frontières, de s'enrichir de nos différences et de partager nos cultures respectives.

Souvenons-nous de cette image forte d'Helmut Kohl et de François Mitterand se tenant par la main devant le mémorial d'Auschwitz, symbole de cette amitié souhaitée entre les 2 nations.

En 2019, cela fera 25 ans que ce jumelage franco-allemand a été initié. Souhaitons-lui d'ores et déjà une longue vie. Nous n'en doutons pas.

Les conseillers de la Majorité municipale « Le Perray Notre Commune » : Paulette DESCHAMPS, Bernard BEBOT, Marie-Cécile RESTEGHINI, Ghislain OLIVEIRA, Nicole LOUCHART, Vincent MAILLE, Véronique NITSCH, Claude CHERON, Claudia BAUDOUIN, Charles VIETTE, Dalila IKHELF, Gervais LESAGE, Céline LAHAYE-FRITZ, Philippe BRIET, Hélène BALDET-HELOIN, Mohammed ALIF, Florence CHARTIER, David RODIER, Isabelle HATAT, Michelle RANGER, Jean-Claude VIN, Valérie LEROY, Patricia LE DUC.

INQUIÉTUDES

Nous nous faisons le porte-parole de Perrotins qui n'ayant pas les moyens de s'exprimer consultent notre blog :

« leperrayavenir.blogspot.fr ».

Car trop d'entraves empêchent la libre expression de vos élus d'opposition au cours des conseils municipaux au point que certains autres conseillers soient quasiment en désaccord avec cette façon de procéder.

Sécurité d'abord

Nous le constatons tous les jours: notre blog intéresse et des Perrotins, excédés par des incivilités auxquelles est opposé le laxisme, demandent à madame Le Maire de bien vouloir faire appliquer les arrêtés municipaux par exemple en ce qui concerne le bruit et toutes autres nuisances. La vie sur notre territoire devient de moins en moins paisible. Ne nous trompons pas: il n'y a pas de « petites incivili-

tés »; car celles-ci sont le terreau sur lequel se développent de plus graves. Il faut que notre ville retrouve sa sérénité.

Des projets incompatibles avec le caractère semi-rural de notre commune

Et ce n'est pas le traitement de la question de l'urbanisation au Perray, tel qu'il est proposé aux habitants par une densification excessive (avant le projet de « La Perche aux Mares », celui du 79 rue du Moulin), qui étant susceptibles de modifier le caractère semi-rural de notre commune, va y contribuer.

Ce que nous demandons

Notre proposition est d'appliquer pour toutes constructions de logements:

- La règle des 3/3, un tiers « social », un tiers « logements adaptés », un tiers « accession à la propriété » en pavillons,
- Une densité d'environ 20 logements à l'ha,
- Une hauteur de 7 à 8 m.

Pour cela nous demandons de surseoir à toutes décisions concernant ces projets dans l'attente de la révision du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.).

Merci au Département pour l'attribution de subventions aux associations.

Bonnes vacances à tous.



*Les élus le « Perray@venir »
Jean-Louis BARON,
Marie-France GROSSE,
Marie-José PETER,
Pierre TESSIER*



Concitoyennes, Concitoyens,

L'ouverture de la Ressourcerie et de l'Épicerie Participative rue de l'église ainsi que les ateliers de la Maison des Projets marquent la volonté de la municipalité de développer des actions sociales et solidaires sur notre commune.

À nous de faire vivre au quotidien ces sites qui ont été développés, que nous soyons bénévoles actifs ou simplement administrés.

De même, face aux cambriolages, excès de vitesse sur le réseau communal, dégradations, solitude de nos aînés, etc, nous devons tous être vigilants, bienveillants, responsables et

solidaires pour le bien de chacun, et encore davantage sur la période d'été. Là aussi nous pouvons compter sur les services de la ville, grâce notamment aux rondes régulières de la Police Municipale.

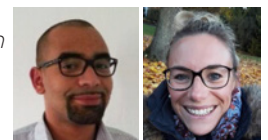
Parallèlement, nous compatissons avec les nombreux apprenants des écoles de conduite du Sud-Yvelines et notamment de l'Auto-École du Perray confrontés à la fermeture soudaine de leurs établissements le 24 mai dernier. Pour toute information, adressez-vous au mandataire liquidateur, Cabinet SELAFA Mja (Maître Axel Chuine) à Versailles. Tél : 01 44 24 65 65.

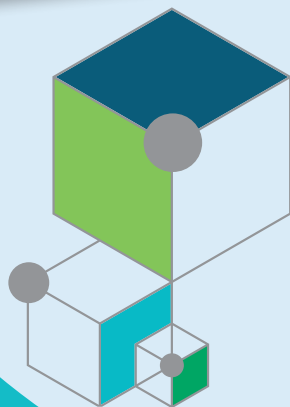
Toute l'équipe Horizon 2020 vous souhaite un bel été et de bonnes vacances en famille.

Nous vous donnons rendez-vous pour de nouveaux projets... Avec vous bien sûr !

www.facebook.com/leperrayenyvelineshorizon2020

*Pour la liste
Le Perray Horizon
2020
Guillaume ODRY,
Émilie HIRSOUX*





la Maison
des Projets
présente

Coo'Perray

Samedi 7 juillet 2018



Portes Ouvertes de la Maison des Projets

5, rue de l'Église

Inauguration de la Ressourcerie
et de l'Epi'Plette



10h30 Accueil & visite des lieux

**11h15 Inauguration
Ressources&Vous
(ressourcerie)
& Epi'Plette
(épicerie participative)**

11h45 Verre de l'amitié

**12h30 Repas partagé
(pique-nique possible
& foodtrucks sur place)**

13h Défilé Mod'Eco

14h Concert

**16h30 Café-citoyen
Quelle consommation
locale? (La Fabric
des Colibris)**

**17h30 Débat - Consommer
autrement
(Marie-Noël Humbert)**

**14h-18h Animations
en continu**

**Maison des Projets
Participation citoyenne
& concertation
Murs d'expression, exposition**

**Ressourcerie - Ressources&Vous
Pédagogie & sensibilisation
Répar'Vélo & Répar'Café**

**Epicerie participative - L'Epi'Plette
Information & sensibilisation
Ateliers couture
Conception produits naturels
Création bombes à graines**

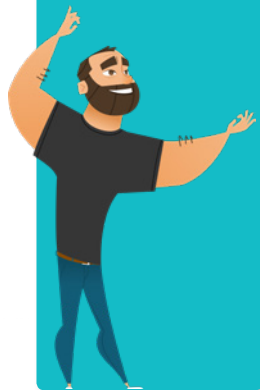
**Lab'Transition
Diagnostic & réparation
Atelier autoréparation**

Plus d'infos :
service.communication@leperray.fr - 01.30.46.31.15

Le Perray Infos

AGENDA JUILLET AOÛT 2018

7 juillet
Coo'Perray
5, rue de l'Église
> Page 35



9 juillet
Sortie cinéma CCAS
> Page 18



13 juillet
Fête Nationale
Retraite aux flambeaux et feu d'artifice
> Page 28



JUILLET 2018		AOÛT 2018		SEPT. 2018	
Dimanche	1	Mercredi	1	Samedi	1
Lundi	2	Jeudi	2	Dimanche	2
Mardi	3	Vendredi	3	Lundi	3
Mercredi	4	Samedi	4	Mardi	4
Jeudi	5	Dimanche	5	Mercredi	5
Vendredi	6	Lundi	6	Jeudi	6
Samedi	7	Mardi	7	Vendredi	7
Dimanche	8	Mercredi	8	Samedi	8
Lundi	9	Jeudi	9	Dimanche	9
Mardi	10	Vendredi	10	Lundi	10
Mercredi	11	Samedi	11	Mardi	11
Jeudi	12	Dimanche	12	Mercredi	12
Vendredi	13	Lundi	13	Jeudi	13
Samedi	14	Mardi	14	Vendredi	14
Dimanche	15	Mercredi	15	Samedi	15
Lundi	16	Jeudi	16	Dimanche	16
Mardi	17	Vendredi	17	Lundi	17
Mercredi	18	Samedi	18	Mardi	18
Jeudi	19	Dimanche	19	Mercredi	19
Vendredi	20	Lundi	20	Jeudi	20
Samedi	21	Mardi	21	Vendredi	21
Dimanche	22	Mercredi	22	Samedi	22
Lundi	23	Jeudi	23	Dimanche	23
Mardi	24	Vendredi	24	Lundi	24
Mercredi	25	Samedi	25	Mardi	25
Jeudi	26	Dimanche	26	Mercredi	26
Vendredi	27	Lundi	27	Jeudi	27
Samedi	28	Mardi	28	Vendredi	28
Dimanche	29	Mercredi	29	Samedi	29
Lundi	30	Jeudi	30	Dimanche	30
Mardi	31	Vendredi	31		

Arts et loisirs

STAGE ADULTES :
du 2 au 5 juillet

STAGE ENFANTS :
Stage du 9 au 12 juillet

> Page 29

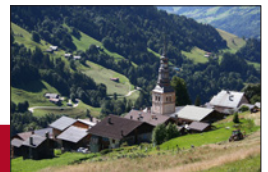


du 25 août
au 1er septembre

Association FA-SI-LA CANTA

Stage 7 jours de chant choral en montagne

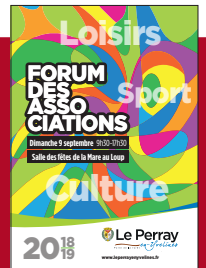
> Page 28



9 septembre Forum des associations

Salle des Fêtes de la Mare au Loup

> Page 28



15 septembre Visite des nouveaux habitants

Place de la mairie
> Page 28



14 juillet Fête Nationale

Pique-nique & animations
> Page 28

